

Le ministère de l'Education nationale a arrêté le calendrier des examens scolaires nationaux, au titre de l'année scolaire 2019-2020, a indiqué, hier, un communiqué de ses services.

P. 2

# DK NEWS

**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Mardi 5 novembre 2019 - 8 Rabî` al-awwal 1441 - N° 2358 - 7<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

**Horaires des prières**

Fajr : 05h41 Dohr : 12h32  
Asr : 15h25 Maghreb : 17h52 Isha : 19h13

**MÉTÉO**

Alger	: 22°	14°
Oran	: 19°	13°
Annaba	: 25°	16°
Béjaïa	: 25°	13°
Tamanrasset	: 31°	15°

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

PRÉSIDENTENCE

**Le chef de l'Etat reçoit  
les lettres de créance de  
plusieurs ambassadeurs**

P. 5

ALGÉRIE-ETATS UNIS

**40<sup>e</sup> anniversaire de la prise d'assaut de  
l'ambassade US à Téhéran : l'ambassade  
US salue le rôle de l'Algérie à l'époque**

P. 5

ALGÉRIE-NIGER

**M. Dada en visite de  
travail aujourd'hui  
au Niger**

P. 2

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

# M. Rabehi : «Toutes les mesures prises pour une campagne électorale dans les meilleures conditions»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi a affirmé, hier à Alger, que toutes les mesures nécessaires ont été prises, en prévision à la présidentielle prévue le 12 décembre prochain, «pour garantir le déroulement de la campagne électorale dans les meilleures conditions». «L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a pris toutes les mesures pour «un déroulement normal de la campagne électorale et dans les meilleures conditions possibles», a déclaré M. Rabehi à la presse en marge de la cérémonie de distinction des lauréats au concours du Prix du 1er novembre, organisée par le ministère des Moudjahidines.

P. 3



**JUSTICE**

**Le président du CNDH  
reçoit le président  
du Syndicat national  
des magistrats**

P. 3

PARLEMENT

**Le militaire, remis à la vie civile,  
interdit d'exercer la politique ou de  
se porter candidat à toute fonction  
élective pendant 5 ans**

P. 4

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE :

**Le projet de loi sur les  
hydrocarbures sera  
débattu aujourd'hui  
en plénière**

P. 6

**SANTÉ**

**Une tasse  
de thé par  
jour pour  
prendre  
soin de  
son cœur**

P. p 12-13

**F O O T B A L L**

LIGUE 1 (PARADOU AC) :  
**Une attaque de feu  
au niveau continental,  
amorphe en Ligue 1**

Le PAC, qualifié dimanche soir avec panache pour la phase de poules de la Coupe de la CAF en dominant nettement les Ougandais de Kampala City (4-1) au stade du 5-juillet, a confirmé une fois de plus son efficacité offensif sur le plan continental, contrairement en Ligue 1 où elle est la plus faible attaque.

P. 22

SIDÉRURGIE :

**Arcelor-  
Mittal  
annonce  
qu'il  
annule le  
rachat de  
l'italien  
Ilva**

P. 7

**MDN**

LUTTE CONTRE  
LE TERRORISME

**Un terroriste  
abattu par un  
détachement  
de l'ANP dans  
la wilaya de  
Tipasa**

P. 24

## MÉTÉO

## Temps nuageux et pluvieux sur le Centre et l'Ouest du pays

Sur les régions Ouest et Centre, des passages nuageux devenant de plus en plus denses à partir de l'après-midi occasionnant quelques pluies notamment près des régions côtières et intérieures. Sur les Hauts-Plateaux, le temps sera souvent voilé à peu nuageux avec quelques pluies. Sur les régions Est, le temps sera brumeux avec apparition de quelques nuages bas en matinée sur les régions côtières. Ennuagement progressif à partir de l'après-midi avec quelques pluies parfois sous formes d'averses.



## Horaire des prières

Mardi 8 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:41
Dohr	12:32
Asr	15:25
Maghreb	17:52
Isha	19:13

ENVIRONNEMENT ET ENERGIES  
RENOUVELABLES

## Zerouati à Bouira



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira.

LE 9 NOVEMBRE AU MUSÉE  
DU MOUDJAHID

## Conférence sur la préservation de la mémoire nationale

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du forum national des partisans de la mémoire (amis du musée), le musée national du moudjahid organise samedi 09 novembre à partir de 13h, une conférence-historique sur «Le rôle du Front et de l'armée de libération nationale dans la préservation de la mémoire nationale».

## FORMATION PROFESSIONNELLE

## Dada Moussa en visite de travail au Niger



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Dada Moussa Belkhir, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail à la République du Niger sur invitation du ministre des Enseignements professionnels et Techniques, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Cette visite, de trois jours, s'inscrit dans le cadre du «renforcement» de la coopération bilatérale entre l'Algérie et le Niger, a conclu le communiqué.

## APN

## Examen du projet de loi sur les hydrocarbures

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, aujourd'hui, ses travaux en séances plénières avec l'examen du projet de loi sur les hydrocarbures, tandis que les séances de mercredi et jeudi prochains seront consacrées à l'examen du projet de loi de finances (PLF 2020), a indiqué un communiqué de l'APN. La séance de dimanche 10 novembre 2019 sera consacrée à l'examen du projet de loi modifiant l'ordonnance 66-155 du 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale, et du projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires. La même source a ajouté que la séance de jeudi 14 novembre sera consacrée au vote du projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures et du PLF 2020 ainsi que les deux projets de loi modifiant et complétant le Code de procédure pénale et l'ordonnance portant statut général des personnels militaires, a conclu le communiqué de l'APN.

CENTRE CULTUREL  
MUSTAPHA KATEB

## Exposition sur l'Algérie antique

Le Centre Mustapha Kateb, abrite jusqu'au 05 novembre, une exposition des biens photographiques des biens culturels protégés intitulée «Antiques d'Algérie».



## Météo



	Max	Min
Alger	22°	14°
Oran	19°	13°
Annaba	25°	16°
Béjaïa	25°	13°
Tamanrasset	31°	15°

## DU 8 AU 13 NOVEMBRE

## Festival culturel international de danse contemporaine

La 10e édition du Festival culturel international de danse contemporaine d'Alger, se tiendra du 09 au 13 novembre prochain à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh. Des danseurs issus de treize (13) pays prendront part à cette manifestation culturelle.



## SEAAL

## Suspension de l'AEP dans plusieurs quartiers de Ben Aknoun



La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), procédera aujourd'hui de 00h00 à 20h à des travaux de réparation d'une canalisation principale de distribution. Ces travaux, localisés à l'intérieur d'une galerie située dans la commune de Ben Aknoun au niveau de la cité Malki, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les quartiers suivants de la commune de Ben Aknoun (Cité Malki, Cité Sidi Merzoug, RN 36, Cité les Asphodèles, Doudou Mokhtar en partie). SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la nuit du mardi 05 novembre à mercredi 06 novembre. SEAAL met en place un dispositif de citernage, afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser, pour les désagréments causés par ces travaux, et mettra tout en œuvre pour rétablir au plus vite l'alimentation en eau potable. Pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

## EDUCATION

## Le calendrier des examens scolaires arrêté



Le ministère de l'Éducation nationale a arrêté le calendrier des examens scolaires nationaux, au titre de l'année scolaire 2019-2020, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. La date de la tenue de l'examen de fin du cycle primaire a été fixée au 28 mai 2020, tandis que l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) est prévu du lundi 1 juin au mercredi 3 juin 2020 et celui du baccalauréat aura lieu du dimanche 7 juin au jeudi 11 juin 2020, selon le même communiqué.

## STAND ANEP AU SILA

## Vente-dédicace avec Mohamed Balhi et Khedidja Aït Hammouda

Dans le cadre de sa participation au Salon international du livre d'Alger (SILA 2019), l'entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), organise cet après-midi à partir de 14h en son stand sis au Pavillon C du Palais des Expositions (Safex), une séance vente-dédicace avec Mohamed Balhi et Khedidja Aït Hammouda qui portera autour de l'ouvrage «Ay pays de Syphax, roi nuide».

JUDI À LA CINÉMATÈQUE DE TO  
Projection du film documentaire Ali-Melah

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise jeudi 7 novembre à partir de 14h au niveau de la cinémathèque, une séance de projection du film documentaire qui retrace la vie et le parcours du colonel Ali Melah. Cette séance sera suivie d'un débat avec le réalisateur Ahcene Osmani.

## PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: Toutes les mesures prises pour une campagne électorale dans les meilleures conditions (Rabehi)

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi a affirmé, lundi à Alger, que toutes les mesures nécessaires ont été prises, en prévision à la Présidentielle prévue le 12 décembre prochain, «pour garantir le déroulement de la campagne électorale dans les meilleures conditions».

«L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a pris toutes les mesures pour «un déroulement normal de la campagne électorale et dans les meilleures conditions possibles», a déclaré M. Rabehi à la presse en marge de la cérémonie de distinction des lauréats au concours du Prix du 1er novembre, organisée par le ministère des Moudjahidines.

Exprimant le souhait de voir les candidats traiter avec les citoyens et tous les acteurs de cette élection «en toute responsabilité» et avec «engagement et confiance», au regard de l'importance de cet évènement national qui «permettra à l'Algérie de surmonter sereinement cette conjoncture», le ministre s'est dit confiant quant à «une forte participation» des citoyens à l'élection présidentielle. Cette échéance, ajoute M. Rabehi, permettra «d'élire un président jouissant de toute la légitimité pour gérer les affaires du pays, d'autant que l'Algérie a les capacités et compétences humaines lui permettant, si elles sont bien utilisées à bon escient, de réaliser nos aspirations au développement global, à la sérénité et à la quiétude».

ment national qui «permettra à l'Algérie de surmonter sereinement cette conjoncture», le ministre s'est dit confiant quant à «une forte participation» des citoyens à l'élection présidentielle. Cette échéance, ajoute M. Rabehi, permettra «d'élire un président jouissant de toute la légitimité pour gérer les affaires du pays, d'autant que l'Algérie a les capacités et compétences humaines lui permettant, si elles sont bien utilisées à bon escient, de réaliser nos aspirations au développement global, à la sérénité et à la quiétude».



### SIDI BEL-ABBÈS:

## Regroupement pacifique de citoyens appelant à une forte participation aux prochaines élections présidentielles

Des centaines de citoyens se sont regroupés pacifiquement, lundi à la place «1er novembre» de Sidi Bel-Abbès, pour exprimer leur soutien aux prochaines élections présidentielles, a-t-on constaté.

Brandissant l'emblème national, les manifestants ont appelé, lors de cet regroupement initié par l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine,

à «une forte participation aux présidentielles du 12 décembre». Ils ont exprimé à travers des slogans dont «Oui pour les élections présidentielles», leur approbation de la prochaine échéance électorale et leur soutien à l'Armée nationale populaire. Les participants ont également salué les mesures et les dispositions prises dans le cadre de la préparation

des élections présidentielles pour garantir la transparence de l'opération du vote, tout en valorisant ce qui a été réalisé en matière de lutte contre la corruption et souhaitant que le choix du futur président soit le début de l'édification d'une Algérie nouvelle et forte où sera consacré l'Etat de droit, l'indépendance de la justice et le pouvoir au peuple.

### JUSTICE

## Le président du CNDH reçoit le président du Syndicat national des magistrats

Le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), M. Bouzid Lazhari a reçu, dimanche au siège du Conseil, le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Issaad Mabrouk, qui était accompagné des représentants du bureau exécutif du SNM, a indiqué, lundi, un communiqué du CNDH.

La rencontre s'inscrit dans le cadre «des missions légalement confiées au CNDH, notamment pour la prise d'initiatives louables», soulignant que les discussions «ont porté essentiellement sur la situation actuelle du secteur, notamment le mouvement annuel des magistrats, opéré

le 24 octobre 2019», a précisé la même source.

La délégation «a présenté un exposé détaillé sur la situation préoccupante que connaît le secteur, réaffirmant sa pleine disposition à contribuer à la résolution de ce problème qui doit être réglé sans délai».

De son côté, le président du CNDH a promis à la délégation «de transmettre, aux autorités concernées, ses propositions visant à résoudre la crise», appelant tout un chacun à faire preuve de haut sens des responsabilités pour aboutir à une solution qui préserve l'intérêt suprême du pays».

«Le CNDH a saisi, cette oc-

casione, pour exprimer sa profonde préoccupation quant aux échauffourées enregistrées au niveau de la Cour d'Oran», selon le même communiqué, appelant les autorités publiques à agir selon les règles de professionnalisme, adoptées tout au long du Hirak populaire et exhortant le corps des magistrats à se comporter de façon à préserver leur statut de magistrat et leur indépendance».

Le ministère de la Justice avait affirmé, dimanche, dans un communiqué, au sujet de la grève des magistrats, «être ouvert à toute initiative dans le cadre du dialogue sérieux, respectant l'indépendance des institutions, les droits du

magistrat, les intérêts des justiciables et l'intérêt suprême de la société».

Le ministère avait annoncé la programmation d'une deuxième session ordinaire du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), au cours de la troisième semaine du mois de novembre pour examiner les recours introduits au sujet du mouvement annuel des magistrats», appelant «l'ensemble des magistrats, qui s'estiment lésés à introduire leurs recours qui seront tranchés dans le cadre des dispositions de l'article 19 de la loi relative à la composition du Conseil supérieur de la Magistrature, ses actions et ses prérogatives».

### INCIDENTS DE LA COUR D'ORAN:

## Le ministère de la Justice ordonne une enquête approfondie pour déterminer les responsabilités

Le ministère de la Justice a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie sur les incidents survenus dimanche à la Cour d'Oran pour «déterminer les responsabilités et éviter que de tels faits ne se reproduisent», indique lundi un communiqué du ministère.

«Le ministère a ordonné l'ouverture d'une enquête approfondie sur ce qui s'est passé pour déterminer les responsabilités et éviter que de tels faits susceptibles de ternir l'image de la magistrature, ne se reproduisent», précise le communiqué.

«Le ministère déplore ces agissements qui ont conduit à l'intervention des services de sécurité et entraîné des incidents qui auraient pu être évités si les différentes parties avaient fait preuve de retenue», ajoute la même source, soulignant que le ministère «privilégie toujours la voie de la raison et du dialogue pour parvenir à une solution garantissant l'intérêt du magistrat et des justiciables et l'intérêt suprême de la société, à la veille d'une échéance cruciale pour l'avenir du pays».

Les magistrats grévistes de la Cour d'Oran s'étaient, rappelle-t-on, rassemblés dimanche dans l'enceinte même de la Cour, tentant d'empêcher l'ouverture de la session criminelle, avant l'intervention de l'unité de maintien de l'ordre de la Gendarmerie nationale.

Des échauffourées s'en sont suivies entre les magistrats protestataires et les forces de l'ordre.

Après cette intervention, l'unité de maintien de l'ordre de la Gendarmerie nationale s'est retirée et les magistrats ont poursuivi leur rassemblement au sein même de la Cour.

### NAAMA:

## Installation du nouveau président du tribunal administratif

Le nouveau président du tribunal administratif de Naama, Baki Negadi a été installé lundi lors d'une cérémonie présidée par Chiboub Fellah Djelloul, président de la chambre au Conseil d'Etat représentant le ministre de la Justice Garde des sceaux.

Intervenant à cette occasion, Chiboub Fellah Djelloul a souligné que cette mesure intervient dans le cadre du mouvement opéré par le président de l'Etat Abdelkader Bensalah sur des postes de qualité au sein du secteur de la justice, à l'instar des autres institutions de l'Etat en charge de concrétiser des programmes nationaux.

Tous les représentants du corps judiciaire doivent œuvrer à poursuivre les efforts afin de consacrer davantage la loi et son application avec intégrité et objectivité et à œuvrer pour l'amélioration des prestations au profit des citoyens conformément aux directives du ministre de la Justice Garde des sceaux.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du tribunal administratif de Naama en présence des autorités de wilaya, des cadres du corps de la justice et des élus locaux.

### TLEMCCEN:

## Installation du nouveau commissaire d'Etat près le tribunal administratif

Le nouveau commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Tlemcen, Benaouda Nasreddine a été installé, lundi, en remplacement de Aliouche Farouk affecté au même poste dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes. L'installation s'inscrit dans le cadre du mouvement opéré par le chef de l'Etat dans le corps des présidents des tribunaux administratifs et commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs, a souligné le commissaire au conseil d'Etat Mohamed Bennacer, représentant le ministre de

la Justice, Garde des sceaux lors de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée en présence du wali de Tlemcen, Ali Benyaïche et des autorités civiles et militaires de la wilaya. Le mouvement est opéré sur des postes de qualité au sein du secteur de la justice, à l'instar des autres institutions de l'Etat en charge de concrétiser des programmes nationaux, a-t-il déclaré. Il a, en outre, appelé les présidents des tribunaux administratifs et le corps judiciaire à poursuivre leurs efforts afin de consacrer davantage

la loi et son application avec intégrité et objectivité et à œuvrer pour l'amélioration des prestations au profit des citoyens. Benaouda Nasreddine, le nouveau commissaire d'Etat près le tribunal administratif de Tlemcen a intégré le secteur de la justice en 1999 en occupant plusieurs postes en tant que juge au tribunal de Miliana, procureur de la République adjoint à Chlef, procureur de la République à Ténès et El Attaf avant d'occuper le poste de procureur général adjoint à Relizane.

## Levée du gel sur 22 opérations du secteur de la solidarité nationale

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a indiqué, lundi dans la wilaya d'El Bayadh, que son secteur a bénéficié dernièrement de la levée du gel sur 22 opérations au niveau national. Lors de la deuxième et dernière journée de sa visite dans la wilaya, la ministre a fait savoir que parmi ces opérations figurent celles de création d'établissements et de centres psychopédagogiques pour enfants déficients mentaux.

Ghania Eddalia a souligné que les établissements et centres qui seront ouverts pour la prise en charge des enfants inadaptés permettront un recrutement en matière d'encadrement et de formation, ajoutant que son secteur encourage le mouvement associatif et les opérateurs privés à contribuer à l'ouverture d'écoles de prise en charge des handicapés mentaux et des autistes en vue de soutenir le secteur public dans le cadre des efforts conjugués de tous les acteurs de la société pour la prise en charge des catégories vulnérables. En inspectant le centre psychopédagogique 1 des enfants déficients mentaux et l'école des enfants sourds du chef-lieu de wilaya, Mme Eddalia a donné des instructions aux responsables de ces structures pour relever le niveau de prise en charge des enfants par des activités programmées par des cadres pédagogiques, intensifier les sorties pour un échange de ces enfants avec la société et réaliser l'insertion sociale, scolaire et professionnelle.

La ministre a instruit aussi les responsables de la direction de l'action sociale de la wilaya pour coordonner les efforts avec d'autres secteurs dont ceux de la culture, de la jeunesse et des sports, des affaires religieuses et autres partenaires afin de contribuer à une prise en charge psychologique, pédagogique et sociale des handicapés dans toutes les spécialités.

Elle a appelé également à intensifier les campagnes de sensibilisation dans les lieux publics et les mosquées des citoyens à contribuer à soutenir les couches démunies et vulnérables de la société dans le cadre de la solidarité sociale.

## GRIPPE SAISONNIÈRE: Le ministère de la Santé réceptionne plus de 2 millions de doses de vaccins

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a réceptionné 2,5 millions de doses de vaccins antigrippaux, a fait savoir Djamel Fourar, directeur de la prévention au ministère.

«Le ministère a réceptionné, mardi, le deuxième lot des doses de vaccin antigrippal, après la réception, fin octobre dernier, de plus de 800.000 doses, portant à 2,5 millions le total de vaccins», a déclaré le responsable à l'APS. La semaine prochaine, le ministère lancera une campagne de sensibilisation pour «encourager les catégories concernées, à savoir les personnes âgées, les malades chroniques et les femmes enceintes, à se vacciner au niveau des établissements de santé et des officines de pharmacies», a fait savoir M Fourar. Plusieurs wilayas ont réceptionné leurs lots de vaccins de l'Institut Pasteur d'Algérie, a-t-il indiqué, ajoutant que l'opération se poursuit jusqu'à la distribution des quantités importées sur toutes les régions, après analyse et contrôle du vaccin.

«Habituellement, le ministère de la Santé réceptionne ce vaccin au mois de septembre, à l'exception de cette année où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tardé à définir la souche du virus». Pour ce qui est du bilan des cas enregistrés la saison dernière, M. Fourar a déclaré «par rapport aux années précédentes, le bilan était quelque peu stable en 2018 où 10 décès ont été enregistrés», indiquant que «98% de doses des vaccins importés ont été consommées». Sur la base des données de l'OMS, le virus de la grippe saisonnière a causé, en 2018, «plus de 650.000 décès à travers le monde».

APS

## PARLEMENT Le militaire, remis à la vie civile, interdit d'exercer la politique ou de se porter candidat à toute fonction électorale pendant 5 ans (projet de loi)

Le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil a présenté, lundi devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN), le projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 portant statut général des personnels militaires visant à soumettre à l'obligation de réserve le militaire remis à la vie civile tout en lui interdisant d'exercer toute activité politique ou de se porter candidat à toute fonction politique électorale pendant 5 ans.

Le ministre a précisé dans son exposé devant les membres de la commission en présence de représentants du ministère de la Défense nationale (MDN), qu'il a été proposé de compléter les dispositions de l'ordonnance 06-02 du 28 février 2006 par l'article 30 bis qui «prolonge d'une période de cinq (5) années, depuis la date de cessation définitive d'activité, le droit du militaire à exercer une activité politique partisane ou de se porter candidat à toute autre fonction politique électorale, et ce dans le strict respect des dispositions de la loi organique 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, notamment les articles 81, 83 et 91».

Adopté, octobre dernier, en Conseil des ministres, le projet de loi prévoit des dispositions soumettant le militaire admis à cesser définitivement son activité et versé dans la réserve en position de disponibilité, à un devoir de retenue et de réserve en lui interdisant d'exercer toute activité politique partisane ou de se porter candidat à toute autre fonction politique électorale pendant 5 ans.

Présentant l'exposé des motifs du nouvel article, le ministre a rappelé que l'article 24 de la même ordonnance «astreint le militaire à l'obligation de réserve en tout lieu et en toute circonstance et lui interdit tout acte ou comportement de nature à compromettre l'honneur ou la dignité de sa qualité, ou à porter atteinte à l'autorité et à l'image de marque de l'institution militaire».

## SOLIDARITÉ NATIONALE

### Versement de la nouvelle allocation aux personnes handicapées avant la fin 2019

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé à El Bayadh que le versement de la nouvelle allocation pour les personnes aux besoins spécifiques estimée à 10.000 DA débutera avant la fin de l'année en cours.

L'allocation augmentée par décision du Gouvernement de 4.000 à 10.000 DA sera versée avant la fin de l'année en cours avec effet rétroactif du 1er octobre 2019, a indiqué Mme Eddalia lors d'un point de presse tenu à une heure tardive de la nuit du dimanche en marge de sa visite dans la wilaya.

Plus de 334.000 handicapés à cent pour cent bénéficieront de cette allocation, notamment ceux âgés de moins de 18 ans et issus de familles sans revenus.

S'agissant de l'emploi dans le cadre des contrats pré-emploi, la ministre a déclaré que le secteur de la solidarité nationale œuvre à intégrer un plus grand nombre de jeunes bénéficiaires de ces contrats dans des postes permanents suivant les moyens du secteur.

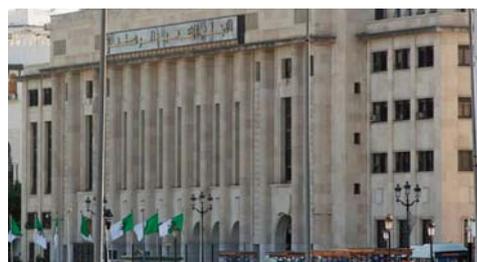
Elle a indiqué que le travail dans le cadre du contrat pré-emploi fourni par le secteur de la solidarité nationale à travers le pays au profit des jeunes ne consti-

tuera qu'un moyen pour acquérir l'expérience et «une formation sur le terrain» pour pouvoir décrocher des contrats de travail dans divers secteurs publics ou privés», ou encore concrétiser des projets d'investissement dans le cadre des différents dispositifs d'emploi mis en place par l'Etat.

Ghania Eddalia a souligné que la résorption du nombre de contrats de pré-emploi ne peut être concrétisée qu'avec la conjugaison des efforts des intervenants et la croissance économique permettant aux entreprises publiques et privées de placer leurs bénéficiaires dans des postes d'emploi stables.

Dans ce contexte, la ministre a appelé à lutter contre le problème du chômage en incitant les jeunes chômeurs à exploiter les opportunités et richesses surtout naturelles offertes dans différentes régions du pays et à monter des projets d'investissement, notamment dans une wilaya comme El Bayadh qui dispose d'une vaste superficie agricole inexploitée.

Elle a instruit les responsables de l'antenne locale de l'Agence locale de gestion du micro-crédit (ANGEM) à davantage de coordination avec l'Agence de développement social (ADS) et des cellules de



atteinte à l'honneur et au respect dus aux institutions de l'Etat, peut faire l'objet de différentes mesures voire de poursuites judiciaires», relève le document.

Il est, en outre, énoncé que «l'état de militaire de réserve de l'Armée nationale populaire, reste incompatible pendant toute la durée de cette position statutaire, avec une activité politique partisane ou une candidature à une fonction électorale».

L'exercice d'une fonction politique partisane ou la candidature électorale se traduisent par «des déclarations et des débats libres susceptibles d'attenter aussi bien au devoir de retenue et de réserve» tel qu'édicté par le statut des militaires réservistes, qu'à «l'obligation de préserver les secrets dont le candidat a eu connaissance dans le cadre ou à l'occasion de l'exercice de ses activités au sein de l'institution militaire». Le seul article introduit dans le projet de loi relatif au statut général des personnels militaires vise à «interdire, pour une durée de cinq

années, au militaire admis à cesser définitivement son activité au sein des rangs de l'ANP, d'exercer une activité partisane ou de se porter candidat à une fonction publique électorale», a fait savoir le représentant du ministère de la Défense nationale.

Il a expliqué que l'institution militaire «n'a pas de prétentions politiques comme l'a affirmé à maintes reprises le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire», soulignant que «la seule ambition est de sauver l'Algérie et de la mener à bon port».

Lors du débat, les membres de la commission des affaires juridiques et des libertés ont salué l'introduction de cet article qui écarte l'Armée de l'exercice de toute activité politique.

D'autres membres ont estimé que cet article «traduit la volonté sincère de l'institution militaire de préserver l'intérêt du pays et de laisser l'exercice politique aux politiques».

proximité pour sensibiliser les citoyens et les informer sur les types de soutien assurés par l'ANGEM au profit des porteurs de projets et des avantages offerts aux jeunes désirant créer leurs propres micro-entreprises.

Mme Eddalia a donné, par ailleurs, des instructions aux responsables du secteur de la solidarité de la wilaya pour permettre à un plus grand nombre de citoyens des couches démunies à travers les zones déshéritées, notamment les nomades, de bénéficier d'aide de solidarité.

A noter que la ministre a donné dimanche, à partir de la commune de Stitene, le coup d'envoi d'une caravane de solidarité dotée d'équipements médicaux et d'appareillages pour les personnes handicapées, de couvertures et de vêtements pour enfants en faveur de 160 familles nécessiteuses.

Une autre caravane d'aides sociales sera organisée en faveur de 200 autres familles, selon les responsables de l'opération caritative.

La ministre poursuit lundi sa visite dans la wilaya d'El Bayadh où elle inspectera le centre psycho-pédagogique pour enfants déficients mentaux et l'école des enfants sourds du chef-lieu de wilaya.

## PRÉSIDENTICE

# Le chef de l'Etat reçoit les lettres de créance de plusieurs ambassadeurs

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, hier au siège de la présidence de la République, plusieurs ambassadeurs, qui lui ont remis leurs lettres de créance, en leur qualité de nouveaux ambassadeurs de leurs pays et instances agréées en Algérie.

Le chef de l'Etat a reçu, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, l'ambassadeur coordonnateur résident des Activités opérationnelles du Système des Nations Unies pour le Développement, Eric Overvest, qui a salué, à cette occasion, «l'attachement, l'appui et le soutien de l'Algérie aux valeurs et principes de l'Organisation des Nations Unies (ONU)», avant de louer son rôle dans la résolution des conflits dans la région, et ce, a-t-il ajouté, «grâce à sa diplomatie très active».

De son côté, l'Ambassadeur de l'Etat de Palestine, Amine Ramzi Makboul s'est félicité du soutien permanent de l'Algérie aux causes des peuples occupés et opprimés, en particulier le peuple palestinien, se disant «fier» d'être en terre d'Algérie qui «n'a eu de cesse de soutenir la lutte du peuple palestinien depuis le début et dans tous les domaines».

Quant à l'ambassadeur de la République de Finlande, Mme



Marja Joenusva, elle a indiqué, au terme de l'audience accordée par le chef de l'Etat, que les relations qui lient les deux pays sont «excellentes», réitérant à cet égard son attachement au développement des relations commerciales et au soutien des investissements finlandais en Algérie.

Qualifiant, pour sa part, les relations algéro-maliennes d'«historiques», l'ambassadeur de la République du Mali, Mahamane Amadou Maiga a remercié l'Algérie «pour la dynamique de coopération établie avec le Mali depuis l'indépendance». Le diplomate malien a

également mis en exergue le rôle de l'Algérie dans «les négociations de paix au Mali et l'accompagnement de Bamako en matière de développement socio-économique et de lutte contre le terrorisme, en sus de son appui continu au peuple malien».

L'ambassadeur de la République du Danemark, Mme Vanessa Vega Saenz s'est félicitée de l'accueil convivial réservé à l'ambassade de son pays depuis sa réouverture, il y a plus de deux ans, formant le vœux de «raffermir davantage les relations excellentes entre les deux pays, à travers le développement

de la coopération bilatérale dans différents domaines, notamment la coopération commerciale, tout en œuvrant au rapprochement entre les deux peuples à travers l'intensification de la coopération culturelle», a-t-elle précisé.

Le chef de l'Etat a également reçu l'ambassadeur de la République du Zimbabwe, Vusumuzi Ntonga qui a déclaré que les deux pays étaient liés par des «relations historiques très fortes qui remontent à la lutte de libération», avant d'ajouter que ces relations se sont renforcées davantage «récemment grâce au soutien financier accordé par l'Algérie au Zimbabwe pour faire face aux effets du cyclone Idai et son appui à Harare, suite au décès de l'ancien président Robert Mugabe». Il a également réaffirmé l'attachement de son pays au raffermissement de ces relations dans le domaine économique et à la poursuite de la mise en œuvre des décisions de la Haute commission mixte, tenue en 2009».

## ALGÉRIE-CORÉE DU SUD:

# 2020 sera l'année de l'intensification des relations bilatérales

La célébration, en 2020, de la 30ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Corée du Sud sera l'occasion d'intensifier davantage les relations bilatérales notamment sur les plans politique, économique et culturel, a affirmé lundi à Alger, l'ambassadeur sud-coréen en Algérie, Lee Eun Yong.

«La célébration du 30ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sera une importante occasion pour nos deux pays de raffermir leurs relations, à travers de nombreuses réunions politiques, économiques et culturelles».

Mais cela sera avant tout, une opportunité supplémentaire pour davantage d'échanges avec nos amis algériens», a déclaré M. Lee lors d'un séminaire sur «la politique de planification urbaine-régionale».

L'ambassadeur a relevé, dans ce sens, que depuis l'établissement des relations diplomatiques en 1990, «l'Algérie est l'un des partenaires les plus privilégiés de la Corée sur le continent africain, puisqu'elle est le seul pays africain avec qui la Corée a établi un partenariat stratégique».

Soulignant les «grandes possibilités» de coopération entre la Corée et l'Algérie, l'ambassadeur a rappelé que les entreprises coréennes s'intensifient les échanges économiques avec l'Algérie dans divers do-

maines notamment la construction de centrales électriques, l'électronique, l'automobile et l'industrie de système de l'information.

Il a évoqué également les différents programmes de coopération visant à renforcer les capacités des ressources humaines à l'instar de KOICA et GKS.

«Je suis convaincu que la dynamisation des échanges humains et culturels contribuera à l'amélioration de la compréhension mutuelle, en tant que base solide du développement durable des relations bilatérales», a-t-il avancé.

Par ailleurs, il a mis en avant la stratégie de mise en place des smart cities (villes intelligentes), «qui est au cœur de la politique de l'habitat, du bien-être, du transport et de la quatrième révolution industrielle, en Corée».

Cette stratégie a été présentée par des experts coréens, lors de ce séminaire, afin de partager l'expérience de la quatrième économie asiatique en matière de développement urbain et régional, les politiques de logement et de transport.

Dans ce cadre, le représentant de la Korea Land & Housing Corporation, Jin Mee Youn, a estimé que la Corée du Sud représentait «un cas exceptionnel», au vu des défis auxquels le pays doit faire face dans sa politique de logement. «Depuis la

guerre de Corée, une grande partie des infrastructures de la ville a été détruite et a souffert de divers problèmes urbains, dont le boom démographique, surpopulation et embouteillages, alors que le pays avait accompli une croissance économique rapide de 1960 à 1980», a expliqué Mme Jin. Selon cette experte, la Corée du Sud a construit depuis 1990 plus de 15,8 millions d'unités, soit 78% du parc de logements actuel.

Les capacités de réalisation de ce pays avoisinent 530.000 unités/an, destinées au remplacement du cadre bâti vétuste et à l'amélioration de la qualité urbanistique. Elle a également évoqué le programme de logement public destiné à la location, ses évolutions en matière de spécificités techniques et de formes de subventions.

De son côté, le représentant du Korea Transport Institute, Sang Jin Han, a mis en exergue l'impact des différents projets de développement urbain tels que la construction de métro sur l'apparence des villes coréennes, dotées maintenant de moyens de transport «diversifiés, rapides et ponctuels». «Durant les années 2000, le gouvernement coréen est en quête d'amélioration de la qualité au lieu de la croissance quantitative, pour le développement de la ville, en se basant essentiellement sur la taxe carbone, pour financer ses projets», précise M. Sang.

## ALGÉRIE-ETATS UNIS

# 40<sup>e</sup> anniversaire de la prise d'assaut de l'ambassade US à Téhéran : l'ambassade US salue le rôle de l'Algérie à l'époque

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Alger a salué, lundi, le rôle de l'Algérie dans le règlement de «la crise des otages» à Téhéran en 1979 et sa contribution à la libération des 52 diplomates américains séquestrés par des manifestants iraniens. «Quarante ans se sont écoulés, ce 4 novembre, depuis que des manifestants ont pris d'assaut, à Téhéran, le siège de l'ambassade américaine, déclenchant la crise des otages, en séquestrant cinquante-deux (52) diplomates américains durant 444 jours», a écrit l'ambassade sur sa page Facebook, ajoutant

que la libération de ces otages «n'a pas été possible sans la médiation algérienne».

L'ambassade américaine a tenu à souligner que les Etats Unis «demeureront, peuple et Gouvernement, reconnaissants envers l'Algérie», qui «a fait montre, lors de cette crise, de hautes valeurs humaines, donnant au monde entier un exemple dans l'exercice de l'art de la diplomatie».

Ainsi, poursuivait l'ambassade US, la libération des otages américains «a contribué à la consolidation des relations entre les USA et l'Algérie». A rappeler que

le 4 novembre 1979, l'ambassade américaine à Téhéran fut envahie par des manifestants, après la chute du régime du Chah, déclenchant ainsi la crise des otages. En 1980-1981, l'Algérie intervient en tant que médiateur dans la crise.

L'ancien secrétaire d'Etat adjoint américain, Warren Christopher, avait alors fait la navette entre Alger et Washington et avait finalement négocié un accord en vertu duquel les otages ont été libérés, en échange d'un dégel des biens iraniens et d'une levée de sanctions contre l'Iran. La signature

des Accords d'Alger, le 19 janvier 1981, par M. Christopher et l'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohammed Seddik Benyahia avait conduit à la libération des otages et leur arrivée à Alger le 20 janvier 1981. Des rencontres secrètes entre de hauts responsables américains et iraniens ont eu lieu dans la villa Montfeld à Alger, qui est la résidence de l'ambassadeur US, une résidence, désignée au registre du secrétaire d'Etat des propriétés qui compte 26 propriétés reconnues pour leur valeur culturelle et historique, à travers le monde.

## DIPLOMATIE

# M. Salah Lebdioui nouvel ambassadeur d'Algérie en France

Le gouvernement français a donné son agrément à la nomination de M. Salah Lebdioui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République française, indiquant hier un communiqué du ministère des Affaires Etrangères.

## M. Ali Derouiche nouvel ambassadeur d'Algérie au Niger

Le gouvernement de la République nigérienne a donné son agrément à la nomination de M. Ali Derouiche, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Niger, indiquant hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## M. Abdelmadjid Naamoun nouvel ambassadeur d'Algérie au Portugal

Le gouvernement portugais a donné son agrément à la nomination de M. Abdelmadjid Naamoun, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Portugal, indiquant hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## M. Mohamed Meziane nouvel ambassadeur d'Algérie au Mozambique

Le gouvernement mozambicain a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Meziane, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République du Mozambique, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## M. Rabah Larbi nouvel ambassadeur d'Algérie au Bangladesh

Le gouvernement bangladais a donné son agrément à la nomination de M. Rabah Larbi, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République populaire du Bangladesh, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## M. Abdelkrim Touahria nouvel ambassadeur d'Algérie aux Emirats arabes unies

Le gouvernement émirati a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkrim Touahria, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès des Emirats arabes unies, indiquant hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## PÊCHE: Création d'une agence pour gérer l'exploitation du corail

Une agence nationale chargée de la gestion et de l'exploitation du corail a été créée depuis «une vingtaine de jours», a annoncé lundi à Alger un haut cadre du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère, Taha Hamouche, a expliqué que la mise en place de cette nouvelle agence visait la meilleure gestion possible de l'exploitation du corail, dont l'ouverture, décidée en 2015 par les pouvoirs publics, est «imminente», sans préciser l'échéance.



S'agissant de la pêche du thon rouge, réglementée par une instance internationale, M. Hamouche a réitéré le désir de l'Algérie à augmenter son quota de pêche pour atteindre les 2.000 tonnes au cours des prochaines années. L'Algérie s'est octroyée cette année un quota de 1.455 tonnes de thon rouge, pêchés en 20 jours au lieu de 30 jours de la campagne», a-t-il indiqué, ajoutant que cette quantité atteindra 1.655 tonnes en 2020 pour enfin atteindre les 2.000 tonnes» à l'avenir.

Cette demande d'augmentation de son quota en thon rouge, sera faite par l'Algérie à l'occasion de prochaine réunion de l'instance internationale de la gestion du Thon, prévue fin novembre courant à Madrid.

Estimant que la pêche en Algérie était «artisanale à 70 %», M. Hamouche a indiqué que l'élargissement de la zone économique exclusive du pays fin 2018 va lui permettre pêcher en haute mer.

Pour ce faire, il est nécessaire de procéder, selon lui, à la formation des pêcheurs algériens et à la constitution d'une flottille capable d'aller chercher ces ressources en haute mer et à des profondeurs importantes.

Concernant la hausse permanente du prix de la sardine, M. Hamouche a estimé que cela reflétait un «déséquilibre» entre l'offre et la demande, ajoutant que «la solution consiste à booster la production du poisson d'eau douce».

## SIDÉRURGIE: Arcelor-Mittal annonce qu'il annule le rachat de l'italien Ilva

Le géant mondial de l'acier Arcelor-Mittal a annoncé lundi qu'il annulait le rachat de l'italien Ilva, après le retrait d'une protection pénale pour les gérants du site de Tarente (Italie), en voie de dépollution.

«Le Parlement italien a retiré la protection légale nécessaire à la compagnie pour mettre en place son plan environnemental sans risquer de poursuite judiciaire, ce qui justifie cet avis de retrait», a indiqué le groupe sidérurgique dans un communiqué.

En reprenant le site de Tarente fin 2018, Arcelor-Mittal, qui a gardé 8.200 employés dans cette région socialement sinistrée, s'était engagé à injecter 2.4 milliards d'euros sur cinq ans pour améliorer sa productivité et accélérer la dépollution.

L'accord stipulait alors que si une nouvelle législation venait affecter le plan de remise aux normes environnementales prévu pour le site et «nuire matériellement (...) à sa capacité à mettre en place son plan industriel», Arcelor-Mittal aurait un droit contractuel de retrait, affirme-t-il dans son communiqué.

En juin, Arcelor-Mittal avait clairement menacé de fermer le site de Tarente lorsque le Parlement italien, sous l'impulsion du Mouvement Cinq étoiles (M5S), avait révoqué une période d'immunité pénale accordée initialement au groupe pour lui permettre de mettre l'usine aux normes environnementales.

Mais le Parlement était ensuite revenu sur cette mesure. Le Sénat italien a toutefois approuvé fin octobre un amendement déposé par le Mouvement 5 étoiles supprimant cette protection pour les dirigeants du site de Tarente. Le site, qui figure parmi les plus pollués en Europe, se trouve au cœur d'un énorme procès, les experts cités par le parquet italien estimant que sur 11.500 décès recensés à proximité entre 2004 et 2010, 7.500 ont été causés par des maladies cardio-respiratoires et des cancers imputables aux émissions toxiques des hauts fourneaux.

## ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE: Le projet de loi sur les hydrocarbures sera débattu aujourd'hui en plénière

Le Projet de loi sur les hydrocarbures, adopté en octobre dernier par le Conseil des ministres, sera débattu mardi en plénière par l'Assemblée populaire nationale (APN).

La séance de travail débutera par la présentation du contenu du Projet de loi par le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, ainsi que du rapport de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'APN.

Pour rappel, la Commission des affaires économiques de l'APN avait auditionné, plusieurs jours durant, de nombreux experts, universitaires, opérateurs et cadres du secteur de l'énergie (en exercice ou en retraite), dans le cadre de son examen du Projet de loi sur les hydrocarbures.

Le Projet de loi sur les hydrocarbures se veut un cadre réglementaire en faveur de l'investissement dans le secteur de l'énergie, tout en préservant l'intérêt de l'Algérie, dans une conjoncture nationale et internationale marquée respectivement par un manque de ressources financières et une concurrence démesurée.

Composé de 238 articles, ce Projet de loi détermine le régime juridique et celui fiscal applicable aux activités hydrocarbures amont, ainsi que les droits et obligations des personnes exerçant ces activités.

S'agissant du cadre institutionnel, trois formes de contrats sont proposées dans le Projet de loi.

Le but recherché est d'assurer, à la fois, plus d'attractivité dans le secteur et épargner les ressources financières de la compagnie nationale, Sonatrach, dans la quête de nouvelles découvertes gazières et pétrolières.

### Maintien de la règle 51/49%

Pour la conclusion des contrats hydrocarbures, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) s'est vu confier la mission d'octroyer, par un acte d'attribution, le droit aux parties contractantes d'exercer les activités de recherche et/ou d'exploitation sur un périmètre donné. Le régime fiscal applicable aux activités amont, à l'ex-



clusion des activités de prospections, est constitué de plusieurs impôts, taxes et redevances.

Il s'agit de la taxe superficielle, la redevance des hydrocarbures, l'impôt sur le revenu des hydrocarbures (IRH), l'impôt sur le résultat, l'impôt sur la rémunération du co-contrat étranger, la redevance forfaitaire sur la production anticipée, ainsi que la taxe foncière sur les biens.

Les initiateurs du projet de loi ont placé, par ailleurs, la satisfaction des besoins du marché national et son approvisionnement en hydrocarbures au centre du futur cadre juridique, en lui accordant un caractère prioritaire.

L'aspect contrôle a été aussi pris en considération dans ce projet de loi, qui y consacre toute une partie intitulée: «Infractions, sanctions et recours».

La future loi sur les hydrocarbures a, en outre, déterminé les prix de vente du gaz naturel et des produits pétroliers pour le marché national, et consacre la possibilité de limiter la production des hydrocarbures pour des raisons liées aux objectifs de la politique publique en la matière. Dans ce cadre, il est pré-

cisé que «les limitations de production d'hydrocarbures font l'objet d'une décision du ministre du secteur qui en fixe les quantités, la date d'effet et la durée».

L'attribution d'une concession amont ou la conclusion d'un contrat d'hydrocarbures est subordonnée à l'obtention par ALNAFT d'un titre minier, stipule le projet de loi, ajoutant que les conditions et les modalités de délivrance des titres miniers sont fixées par voie réglementaire.

Les principes directeurs du Projet de loi reconduit la règle 51/49% (régissant l'investissement étranger en Algérie) et opte pour une diversification des formes contractuelles, ainsi qu'une réaffirmation du monopole de l'entreprise nationale sur l'activité de transport par canalisation.

S'agissant des transferts des droits et obligations dans le cadre du contrat d'hydrocarbures, le Projet de loi stipule notamment que l'Entreprise nationale dispose d'un droit de préemption à l'occasion de tout transfert d'intérêts dans un contrat d'hydrocarbures, «sauf lorsque le transfert intervient au profit d'une entité affiliée».

## BANQUES PUBLIQUES: Des négociations en cours pour prendre en charge les doléances

Des négociations sont en cours entre les directions des banques publiques et leurs syndicats autour de la prise en charge des doléances de ces derniers, a indiqué lundi à l'APS le président de la Fédération nationale des travailleurs des banques et des assurances, Mohamed Zoubiri.

«Nous sommes en plein négociations avec nos P-dg (des banques publiques).

Une réunion entre la Fédération et ces responsables est prévue aujourd'hui (lundi) en fin de journée ou demain matin (mardi) pour parvenir à un compromis sur la concrétisation de la plateforme des revendications des travailleurs, adoptée le 12 juin dernier», a-t-il précisé.

«Notre objectif est de parvenir à la prise en charge de nos revendications sans passer par la grève.

D'ailleurs cette dernière



ne nous a jamais servis. Nous souhaitons juste arriver à un accord et nous sommes optimistes, notamment après l'intervention de l'inspection générale du travail pour nous aider à parvenir à cet accord», a-t-il ajouté.

Interrogé sur les revendications principales des travailleurs de ces banques publiques, M. Zoubiri a expliqué qu'elles portaient sur «l'augmentation du point indiciaire

dans la grille des salaires, du relèvement de la prime de transport et celle du panier, ainsi que la révision de la rémunération de l'ancienneté».

Questionné sur la journée de protestation observée dimanche dernier par les compagnies publiques d'assurance, il a souligné que ce débrayage a été «largement suivi».

«Les PV (Procès verbaux) relatifs à la plateforme des négociations

entre les assureurs publics et l'administration ont été signés mais on ne comprend pas pourquoi le ministère des Finances tarde-t-il à les valider», s'est-il indigné.

Interrogé par la presse jeudi en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la Journée internationale de l'Épargne, sur le mouvement de grève enregistré dans le secteur bancaire public, le président de l'Association des Banques et établissements financiers (Abef), Ibrahim Smide a indiqué qu'«un dialogue était mené entre le syndicat et les directions des établissements bancaires».

M. Smide, qui est également Président-directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), a précisé que les «négociations durent depuis près de 3 mois et devront être couronnées par des solutions».

## SIDI BEL-ABBÈS: Une vingtaine de participants au 3<sup>e</sup> Salon national du produit algérien

La troisième édition du Salon national du produit algérien, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie «Mekerra» se tient à Sidi Bel Abbès à partir de ce lundi « sous le slogan «Avec des mains algériennes», avec la participation d'une vingtaine d'exposants.

Cette manifestation commerciale organisée à la salle omnisports du complexe «24 février» enregistre la participation de 20 exposants dans les domaines agricole, d'industrie de transformation, de produits alimentaires, de tissage, de menuiserie, aluminium, de ferronnerie et d'artisanat, a indiqué le directeur de la chambre de commerce et d'industrie «Mekerra», Bouziane Khelifa.

En dépit du manque du nombre de participants par rapport aux précédentes éditions, cette manifestation enregistre une affluente de visiteurs. A noter que cette édition n'a pas enregistré la participation d'entreprises industrielles. L'absence d'entreprises créées au titre de l'ANSEJ est expliquée par le même responsable par le caractère commercial de cette manifestation imposant le versement des droits de participation, ajoutant que celles-ci préfèrent participer aux manifestations



organisées par les dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes à titre gracieux ou par contribution symbolique.

Par ailleurs, il a déclaré que toutes les conditions sont réunies pour que cet rendez-vous ait un succès et puisse être officialisé chaque année à Sidi Bel-Abbès, dans le but de valoriser les produits nationaux et d'encourager la consommation et l'exportation, en plus

de réunir des opérateurs économiques de différents wilayas du pays et de leur permettre de tisser des relations d'échange. Le wali de Sidi Bel-Abbès, Ahmed Abdelhafid Saci a estimé, à l'ouverture de cette édition, que cette manifestation commerciale permet de développer le produit algérien, renforcer sa consommation, activer l'économie nationale, aider les entreprises nationales à assurer

leur pérennité.

Le produit algérien a réussi à s'imposer sur le marché puisque obéissant dans sa fabrication à des normes internationales et pouvant faire face à la concurrence entre opérateurs économiques des secteurs public et privé, valoriser et promouvoir sa place et contribuer efficacement à relancer l'industrie locale et à propulser l'économie nationale et réduire la facture d'importation, a-t-on souligné.

Des participants à ce salon ont exprimé leur satisfaction de cette manifestation qui permet de valoriser les produits industriels algériens à promouvoir partant du fait qu'ils de bonne qualité et à des prix compétitifs.

Cette édition se poursuivra jusqu'au 9 novembre avec des journées de formation au profit des exposants sur la promotion du produit algérien au siège de la chambre de commerce et d'industrie «Mekerra».

## SELON DES EXPERTS DU CARE Appel à institutionnaliser l'évaluation des politiques publiques pour asseoir une bonne gouvernance

Des experts du Centre d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) ont appelé lundi à Alger à l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques, en la qualifiant de démarche «constructive» pour parvenir à une bonne gouvernance. Convité par le CARE, le président de l'Association algérienne pour la promotion de l'évaluation et du développement (EVAL DZ), Mohamed Bouchakour, a déclaré que l'évaluation des politiques publiques est un enjeu fondamental, voir une nécessité qui permettra à l'Algérie de passer «de la mauvaise gestion de la rente pétrolière à la bonne gouvernance de la cité».

Pour une meilleure efficacité de cette démarche, M. Bouchakour a estimé qu'il faudrait institutionnaliser la culture de l'évaluation d'impact des politiques publiques par des textes de lois qui définiraient le schéma directeur de cette politique, mais également à travers l'implication des associations qui contribueront à la formation d'évaluateurs certifiés mais aussi la formation des demandeurs d'évaluation tels les députés qui devraient savoir comment formuler des demandes d'évaluation, selon un cahier de charge, et faire le suivi de ces évaluations. Le président de cette association nouvellement agréé a estimé que le citoyen doit être au cœur de cette démarche car il est directement concerné et a parfaitement le droit d'avoir des informations sur la gestion des ressources et des biens publics.

Il a rappelé que durant ces dernières années, beaucoup d'argent avait été dépensé dans le secteur de la santé sans pour autant améliorer le santé et le bien-être des citoyens, en évoquant le plan anti-cancer qui «n'a jamais fait l'objet d'une évaluation». Pour le secteur de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation pour lesquels des budgets colossaux ont été consacrés mais sans atteindre les objectifs escomptés en termes d'employabilité. «Le taux de chômage est toujours aussi élevé, dont 30% sont des universitaires. Ce qui nous fait dire que plus les gens font des études supérieures et moins ils ont la chance de trouver un emploi», a-t-il regretté. M. Chakour a ajouté que l'objectif par l'évaluation des politiques publiques c'est justement d'aider les pouvoirs publics dans leur prise de décision à travers des études réalisées selon des standards internationaux par des experts. Les projets devraient répondre à certains critères dont la pertinence, l'efficacité, la cohérence, l'efficacité et la durabilité, a-t-il noté. Selon l'intervenant, «La finalité c'est de faire vite et mieux en dépensant moins de ressources financières».

### «Revivifier» le Conseil national économique et social

De son côté, le président du CARE Mahrez Ait Belkacem, a plaidé pour la restitution du Conseil national économique et social (CNES), qui a toujours été un outil d'évaluation depuis sa création en 1995.

Il a expliqué à ce propos que, chaque année, le CNES a une obligation de mettre à jour la liste de ses membres, mais l'institution qui est sans président depuis le décès de M. Mohamed Seghir Babès en 2017, n'a pas renouvelé son staf. «De ce fait, les gens se trouvent en déshérence de mandats», a-t-il fait constater, soulignant la nécessité de renouveler la représentativité de ses membres pour donner de la crédibilité à sa production.

Il existe tout une série d'institutions d'évaluation publiques dont la Cour des comptes, l'inspection générale des finances, le CNES en fait partie et il impératif de les revivifier», a-t-il plaidé.

Pour sa part, l'expert international en finances, Koseila Amer, a soulevé le problème d'accès aux informations auprès des institutions publiques qui constitue, selon lui, un frein pour l'établissement des politiques d'évaluation. «L'évaluation repose sur des informations administratives fiables et il faudra mettre en place des systèmes d'accès à l'information au niveau de toutes les régions du pays afin de pouvoir définir des politiques nationales», a-t-il recommandé. Il a expliqué que l'évaluation des politiques publiques est avant tout un outil d'aide à la décision d'où la nécessité de faire des études d'impact avant de s'engager dans quelconque projet. Il a cité l'exemple des centres anti-cancer estimant qu'il faut au préalable créer un au lieu de 15 centres, et si les premiers effets obtenus de ce centre convergent avec les objectifs escomptés, là il devient intéressant d'en créer d'autres. Ce même expert, a également évoqué la politique de l'industrie automobile qui en l'espace de 7 ans a connu deux décisions publiques : la promotion de l'industrie automobile et l'intégration de la production nationale, par la suite l'autorisation d'importation des véhicules de moins de trois ans.

APSA

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE: L'ensemble des acteurs mobilisés (FCE)

L'ensemble des acteurs sont mobilisés pour que l'Algérie puisse passer d'une économie de rente à une économie productive, d'autant plus que le pays a tous les atouts lui permettant de réaliser cet objectif, a affirmé le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Sami Agli. «Pouvoirs publics, organisations patronales, partenaires sociaux et chefs d'entreprise, nous sommes tous convaincus de la nécessité de diversifier notre économie.

Et l'Algérie dispose de tous les atouts qui lui permettent de s'engager sur cette voie.

Outre les potentiels dont je vous ai parlé, nous avons un secteur privé très dynamique capable d'amorcer cette transformation», a-t-il précisé dans un entretien accordé au site français «Africa-press».

Pour lui, il suffit, pour cela, d'instaurer un climat d'affaires qui facilite l'acte d'investir et de produire, et de lever les contraintes qui pèsent sur l'entreprise et le libre-investissement d'une manière

générale». M. Agli a estimé qu'il était nécessaire d'offrir des conditions plus attractives à l'investissement étranger qui répond au besoin de l'Algérie en matière de transfert de technologie et de savoir-faire, d'ouverture à l'exportation et de développement du management de nos entreprises. «C'est à ce titre que nous avons accueilli avec satisfaction la décision d'abroger la règle 51/49% (régissant l'investissement étranger en Algérie NDLR).

Nous avons toujours estimé que cette mesure doit être réservée aux seuls secteurs stratégiques», a-t-il soutenu.

A une question sur le rôle du FCE dans l'intégration des entreprises algériennes dans le marché africain, M. Agli a fait savoir que les relations de coopération avec les organisations patronales, de plusieurs pays africains, «se renforcent davantage».

«Nous avons, au niveau de notre organisation, une Commission chargée de l'international qui multipliera, dans les prochains mois, ses actions vers

l'Afrique en organisant des missions économiques ciblées. Nous estimons que notre pays peut se prévaloir de son histoire et de ses relations diplomatiques en Afrique, d'où notre souhait d'avoir une diplomatie plus active pour nous accompagner».

«Notre objectif ultime avec l'Afrique est de dépasser les échanges commerciaux pour s'élargir aux projets d'investissements mutuellement bénéfiques», a-t-il dit. L'économie africaine est en pleine croissance et les besoins dans certains pays sont prioritaires, comme l'accès à l'énergie et à l'eau potable.

«Nous avons identifié au Forum plusieurs secteurs, dans lesquels nos entreprises disposent d'un savoir-faire avéré comme l'agro-industrie, l'agriculture, le BTP, la réalisation des infrastructures, les énergies renouvelables, les services, l'industrie pharmaceutique, le numérique. Ces secteurs peuvent être de véritables leviers de développement et pourvoyeurs d'emplois sur le Continent», a-t-il recommandé.

## ALGÉRIE-ALLEMAGNE: 7<sup>e</sup> Printpack Alger: participation prévue de plus de 260 exposants

Plus de 260 exposants, représentant 24 pays, participeront à la 7<sup>e</sup> édition du Salon de l'impression et de l'emballage d'Alger «Printpack Alger», prévu du 9 au 11 mars 2020, a indiqué lundi à Alger, le directeur général par intérim de la Chambre algero-allemande de commerce et d'industrie (AHK), Samir Boukhediche. Il s'exprimait lors d'une rencontre d'information organisée par l'AHK Algérie, en collaboration avec les organisateurs du salon à savoir les sociétés allemandes Faire/Traide et Messe Dusseldorf, en présence de plusieurs opérateurs économiques spécialisés dans l'impression et l'emballage. M.

Boukhediche a affirmé que l'industrie de l'impression et de l'emballage était «en pleine expansion en Algérie», en raison du nombre croissant d'opérateurs qui investissent, ainsi que le taux de croissance «à deux chiffres» qu'il enregistre.

L'industrie nationale de l'impression et de l'emballage repose, a-t-il dit, sur la technologie allemande, ajoutant que «la plupart des unités sont dotées d'équipements allemands».

C'est pour cette raison que l'AHK Algérie, accorde une importance au Salon de l'impression et de l'emballage, dans la mesure où il peut constituer

une aubaine pour renforcer le partenariat algero-allemand dans ce domaine. Le salon d'Alger, a-t-il ajouté, représente une plateforme régionale et continentale «incontournable» pour les opérateurs économiques du secteur, expliquant que la participation de la société Messe Dusseldorf, troisième spécialiste dans l'organisation d'événements au monde, en qualité de partenaire, est «la preuve de l'importance de ce salon sur le plan régional».

Présents à la rencontre, plusieurs opérateurs algériens ont exprimé leur engouement vis-à-vis de cet événement, soulignant la nécessité de rassembler les acteurs du domaine

dans un cluster afin d'harmoniser les efforts et développer davantage cette industrie dans le pays.

Soulignant les multiples opportunités offertes sur le marché algérien dans le domaine de l'impression et de l'emballage, ces mêmes opérateurs ont estimé que le Salon sera l'occasion de présenter leur savoir-faire avec l'objectif de décrocher des marchés à l'international.

Organisé par la société allemande Fairtrade, «Printpack Alger 2020» est un salon dédié à l'univers de l'emballage et de l'impression et qui réunit chaque deux ans des acteurs nationaux et étrangers.

## UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DE SIDI BEL-ABBÈS: Plaidoirie pour accompagner les porteurs de projets dans la création de micro-entreprises

Les participants à l'université d'automne, ouverte dimanche à l'université «Djillali Liabès» de Sidi Bel-Abbès sous le slogan «L'université algérienne au service de l'entrepreneuriat et start up», ont plaidé pour accompagner les jeunes universitaires porteurs de projets à accéder au monde de l'entrepreneuriat et concrétiser des micro-entreprises réussies.

Des universitaires, experts économiques et représentants des dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes ont insisté sur l'accompagnement des jeunes à concrétiser les idées de projets prolifères et à effectuer des études fiables pour la création de micro-entreprises capables d'apporter la valeur ajoutée. Le président de l'association des compétences algériennes à l'étranger, El Ayache Madjid a mis l'accent sur l'importance d'encadrer des diplômés universitaires dans la création des micro-entreprises et le choix de projets prolifères compétitifs et créateurs de la richesse.

Le chargé d'information à la maison de l'entrepreneuriat de Sidi Bel-Abbès, Djaidri Mohamed Abderrahmane a souligné que cette manifestation scientifique vise essentiellement à faire découvrir les compétences d'innovation et de créativité, à sensibiliser, à informer les étudiants et les encourager à créer des petites entreprises dans le cadre de la consécration de la culture d'entrepreneuriat en milieu universitaire conformément à la convention signée entre les ministères du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Au passage, il a valorisé les mesures incitatives mises en place par l'Etat pour soutenir les jeunes et les aider à créer des micro-entreprises, notamment les avantages offerts par les différents dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes pour relancer le développement local.

L'université d'automne se poursuivra cinq jours durant par des communications animées par des universitaires et des cadres des dispositifs de l'emploi des jeunes abordant le rôle de l'université algérienne dans la création de start ups, l'entrepreneuriat et l'innovation et les start ups et l'université algérienne au 21<sup>e</sup> siècle.

Quatre ateliers sont constitués lors de cette manifestation pour faire connaître aux étudiants les mécanismes de recherche d'idées pour la création d'entreprises et d'étude de leur environnement et des étapes de concrétisation et d'élaboration des projets, en plus de l'exposition de projets concrétisés par des jeunes ayant bénéficié du financement au titre de l'ANSEJ.

Cette manifestation est initiée par la maison de l'entrepreneuriat de l'université «Djillali Liabès» en collaboration avec l'ANSEJ, l'association des compétences algériennes à l'étranger et le bureau de coordination entre les entreprises et l'université d'automne de Sidi Bel-Abbès.

Elle sera clôturée par la signature d'un accord de partenariat entre l'université et la chambre de commerce «Mekerra» et une autre de création d'un centre de soutien aux technologies et innovation à l'université.

## SAIDA: Remise des clés de 20 logements publics locatifs à Hassasna

Les clés de 20 logements publics locatifs ont été attribués à leurs bénéficiaires, dimanche dans la commune de Hassasna (Saïda), a-t-on appris de l'APC. Ces logements de type F3 ont été réalisés au village de Tamesna et les clés ont été remis aux bénéficiaires à l'occasion de la célébration du 65<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

La wilaya de Saïda recense un important programme d'habitat de plus de 15.200 LPL dont 10.800 logements réalisés et le restant est en cours, selon la direction de l'habitat.

## SÉTIF: Des travaux en cours pour instaurer le baccalauréat professionnel

Des travaux sont en cours actuellement pour instaurer le baccalauréat professionnel, a indiqué, dimanche à Sétif, la directrice de l'organisation et du suivi de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Ounissa Alloune.

«Des travaux sont entrepris à ce propos par une commission compétente qui étudiera toutes les mesures à mettre en place pour concrétiser le projet de baccalauréat professionnel», a précisé cette responsable à l'APS, en marge d'un séminaire régional de deux jours sur la formation et l'enseignement professionnels dans la région de Sétif, à l'initiative du ministère de tutelle, tenu à l'Institut de la formation et de l'enseignement professionnels chahid Saïd Kambour, au centre-ville. Ce séminaire vise, selon elle, à enrichir et examiner certains dossiers importants relevant de ce secteur et en perspective également de la tenue d'un séminaire national à ce sujet. Mme Alloune a ajouté, dans ce contexte, qu'un atelier sur «le baccalauréat professionnel» programmé lors de ce séminaire traitera plusieurs points liés à l'élaboration d'une feuille de route visant à clarifier l'organisation de ce baccalauréat, concernant les spécialités, les programmes et l'orientation.

Outre l'atelier dédié au baccalauréat professionnel, les cadres du ministère de tutelle, les directeurs des centres et instituts relevant du secteur, plusieurs directeurs d'entreprises économiques, des consultants et des experts du domaine qui participent à cette rencontre, aborderont diverses questions dans le cadre de «l'atelier des spécialités d'excellence» organisé avec le partenaire économique, dont l'objectif est de proposer une formation conforme aux normes



internationales. Un «atelier d'apprentissage» axé sur de nouveaux mécanismes permettant de faire participer l'entreprise économique, à partir de la phase de sélection jusqu'au diplômé, est également au menu de cette rencontre, en plus de l'atelier des «équipements techniques et pédagogiques» dans lequel le secteur a beaucoup investi et un autre consacré à «la déperdition dans la formation», a-t-elle souligné.

Les participants à cette réunion d'évaluation ont abordé plusieurs points, tels que la coordination entre différents établissements de formation à travers le pays et l'étude de la manière de transférer des équipe-

ments excédentaires d'une structure à une autre dans le besoin pour une utilisation efficace et rationnelle des équipements dans tous les établissements du secteur, l'octroi de matériel technique et pédagogique nécessaire à la formation professionnelle, ainsi que l'évaluation de la rentrée de septembre et la préparation de celle de février prochain.

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a recensé, durant la rentrée de septembre, 382 000 postes pédagogiques, atteignant ainsi 85% des objectifs en matière d'offres de formation, répartis sur 409 spécialités dont 70 nouvelles, a relevé la même responsable.

## TÉBESSA: Plus de 120 foyers des communes d'Ogla Melha et d'Ouenzar accordés au réseau de gaz naturel

Au total, 122 foyers des communes d'Ogla Melha et d'Ouenza (Tébessa) ont été raccordés récemment au réseau de gaz naturel, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'énergie.

Soixante-dix (70) foyers de la commune d'Ouenza (Nord de Tébessa) ont été raccordés, la semaine dernière, au réseau de gaz naturel, a indiqué la même source, précisant que cette opération, ayant nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de 1,6 km, a coûté un investissement de 5,5 millions de dinars.

Aussi, 52 foyers de la com-

mune d'Ogla Melha (Nord Est de Tébessa) ont été raccordés au réseau de gaz naturel à la faveur de la réalisation d'un réseau de distribution de plus de 1 km, a ajouté la source, soulignant que cette opération, qui vise à approvisionner en gaz naturel les localités enclavées de cette wilaya frontalière, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de deux (2) millions de dinars. Par ailleurs, 90 foyers de la commune d'Oum Ali (Sud de Tébessa) ont été raccordés au réseau d'électricité rurale, dans le cadre du programme quinquennal 2010-

2014, en vue d'améliorer le cadre de vie des citoyens de cette commune frontalière, a-t-on fait savoir de même source, soulignant qu'un montant de plus de 101 millions de dinars a été alloué pour la réalisation d'un réseau de distribution électrique de 36 km linéaires.

La wilaya de Tébessa avait bénéficié, au titre de l'année 2019, d'une enveloppe financière de plus de 600 millions de dinars, dans le cadre du Fond de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour le raccordement de 3.729 foyers de 43 cités et lotissements à travers 20

communes de la wilaya au réseau d'électricité, ainsi que pour l'acquisition de 64 transformateurs et la réalisation d'un réseau de distribution électrique de 130 km. La wilaya de Tébessa avait également bénéficié d'un financement de 300 millions de dinars octroyés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales afin de raccorder 1.200 foyers au réseau du gaz naturel à travers deux (2) groupements d'habitats de la localité d'Ain Echania (commune d'El Aouinet) et du lieu-dit Ain Sidi Salah (commune d'El Meridj), a-t-on rappelé.

## KHENCHELA: 53 nouveaux bus pour renforcer le transport scolaire à travers plusieurs communes

Le transport scolaire dans la wilaya de Khenchela sera renforcé «prochainement» par 53 nouveaux bus de marque Mercedes Benz à répartir à travers plusieurs communes, a annoncé dimanche le wali, Kamel Nouicer.

«Une correspondance émanant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire portant attribution à Khenchela de 53 nouveaux bus de transport scolaire a été adressée à la wilaya», a indiqué à l'APS Kamel Nouicer en marge des travaux

de la deuxième session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Ces bus de la société algérienne de fabrication de véhicules (SAFAV) de Mercedes Benz de la wilaya de Tiaret, seront réceptionnés «à partir de la semaine prochaine», a-t-il dit.

La distribution de ces bus se fera en fonction des besoins exprimés par chaque collectivité locale, a précisé le wali, faisant part de l'organisation «ces jours-ci», à cet effet, de réunion avec les responsables du secteur locale de l'Education et des chefs de daïras.

Selon le chef de l'exécutif local, la wilaya de Khenchela exploite actuellement 110 bus de transport scolaire pour plus de 7.145 élèves scolarisés à travers 21 communes, tandis que le déficit est évalué selon les services de la direction de l'Education, à 9 bus, un déficit qui sera rattrapé une fois les 53 nouveaux bus devant assurer 1.600 places supplémentaires. Les 53 nouveaux bus de transport scolaire seront mis en service «durant le mois de janvier 2020 au plus tard», a ajouté la même responsable.

## MAWLID ENNABAWI: Campagne de sensibilisation sur les dangers des produits pyrotechniques (Protection civile)

Une campagne de sensibilisation sur les dangers de l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies, a été lancée hier par la Protection civile à l'occasion de la célébration de la fête du Mawlid Ennabawi.

Cette campagne, qui porte notamment sur les différents risques générés par l'utilisation des produits pyrotechniques et les bougies, en particulier sur les enfants, est menée en milieu scolaire et à travers les réseaux sociaux, précise un communiqué de la Protection civile.

A cet effet, les parents sont appelés à expliquer à leurs enfants les dangers de ces produits prohibés, tels que les risques d'explosion dans la main, les brûlures, la perte de la vue ou de l'audition, outre les incendies que peuvent provoquer ces produits. La même source rappelle qu'il est strictement déconseillé de projeter produits pyrotechniques sur les personnes, les voitures, les stations d'essence, et les habitations, ainsi que près des hôpitaux et des cliniques. Il s'agit également de la manipulation des bougies et cierges qui doivent être placés sur des supports stables et non inflammables, leur emplacement



doit être loin des tentures et meubles afin d'éviter le déclenchement d'incendies.

Il est aussi recommandé d'entreposer bien les bougies, les allumettes et les briquets, de les garder hors de portée des enfants et sur-

tout de ne jamais laisser une bougie allumée sans surveillance.

En cas d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro de secours «14», ainsi que le numéro vert «1021».

## ORAN: Une vaste campagne de nettoyage à proximité du nouveau complexe olympique

Plus de 115 tonnes de déchets ménagers et autres ont été enlevées et collectées à proximité du complexe sportif olympique en construction à Belgaid (commune de Bir El Djir), dans le cadre d'une vaste opération de nettoyage, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de protection de l'environnement de la wilaya d'Oran.

Cette opération, initiée samedi par cette cellule, a ciblé dix points noirs portant sur le transfert des déchets vers le centre d'enfouissement technique des déchets CET de Hassi Bounif, avec la mobilisation de 90 travailleurs, cadres et élus ainsi que des représentants de la société civile, de 13 camions, 7 bennes tasseuses, d'un bulldozer



et de 3 grues, a-t-on indiqué.

La même source a fait savoir que l'opération se poursuivra cette semaine pour éliminer cinq points noirs restants qui altèrent le paysage général de l'entourage de cette importante infrastruc-

ture sportive. Pour rappel, l'entourage du nouveau complexe olympique d'Oran enregistre un tassement considérable de déchets à travers les rues et au sien des cités d'habitation dont le volume s'est accru après la grève de plus

d'une semaine de l'entreprise de collecte des déchets domestiques «Bir El Djir Net» chargée de la couverture de cette région.

La campagne de nettoyage est aussi organisée par la direction des ressources en eau, celle des équipements publics, l'Agence de wilaya de gestion et réglementation foncière, les communes de Bir El Djir, Arzew et Benfréha, les entreprises de nettoyage d'Oran et des CET de la wilaya.

Le complexe olympique d'Oran prévu d'être réceptionné avec ses structures en juin 2020 est l'un des plus importantes infrastructures devant abriter la 19e édition des Jeux méditerranéens prévus à Oran du 25 juin au 5 juillet 2021.

## TIZI-OUZOU: Une partie de la ville sans eau suite au déboîtement d'une conduite

Une partie de la ville de Tizi-Ouzou est sans eau, ce lundi, suite au déboîtement d'une conduite d'inter forage au niveau de Boukhalfa, a-t-on appris, de la cellule de communication de l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE).

Le déboîtement de ladite conduite qui s'est produit au niveau du champ de captage de Boukhalfa, a causé la suspension de l'alimentation en eau potable pour les quartiers de Boukhalfa, Tala Allam, les tours villas, la zone

des dépôts, la haute ville (Houmet el Djamaa), et les cités situés sur les boulevards Saïd Amirouche, Nouri Mustapha, Commandant Arous ainsi qu'une partie du centre ville, a-t-on ajouté.

Une équipe a été mobilisée par l'unité de Tizi-Ouzou de l'ADE pour réparer la conduite et rétablir l'alimentation dans les meilleurs délais, a-t-on indiqué de même source en rassurant que la reprise progressive du service est prévue au plus tard en fin de journée.



## TRIBUNAL DE SÉTIF: Hassan Hammar condamné à trois ans de prison ferme



Le tribunal de Sétif a condamné, dimanche, l'ancien président de l'Entente de Sétif (ESS) à trois ans de prison ferme.

Dans une déclaration à l'APS, l'avocat de Hassan Hammar, Me Ahmed Chelli a indiqué que son client avait été condamné à trois ans de prison ferme dans l'affaire pour laquelle il a été placé en détention provisoire pour faux et usage de faux.

La défense de M. Hammar fera appel du jugement prononcé par le tribunal de Sétif devant les juridictions compétentes, a ajouté Me Chelli.

Pour rappel, Hassan Hammar est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation dans une affaire de foncier.

## EL TARF: Rythme «soutenu» de la campagne d'assainissement des cours d'eau



La campagne de curage, d'assainissement et d'entretien des cours d'eau destinée à la protection de la wilaya d'El Tarf des risques des inondations durant la période hivernale lancée depuis deux mois se poursuit à un rythme «soutenu», a affirmé lundi du directeur local des ressources en eau, Abdelhamid Azza.

La campagne axée sur le curage et de nettoyage des cours d'eau et divers points noirs, cible notamment les communes d'El Kala, Ben M'Hidi, Asfour, Besbes, Ain Assel, Boutheldja et le chef lieu de wilaya, a précisé le même responsable.

«Cette opération a permis, à ce jour, de curer et d'entretenir 2500 mètres linéaires de cours d'eau à Guantra Hamra (El Kala), 3.200 autres le long du canal bétonnier sis à El Tarf ville ainsi que 3.500 autres de mètres linéaires au niveau de Boffa (Ain Assel), 550 autres de cours d'eau à Boutheldja, 2500 autres sur le site rural Messarine et 2.500 mètres linéaires traversant le tissu urbain de Osfour», a-t-on détaillé de même source.

Le curage de quatre (04) autres km de cours d'eau sis à Dréan, entre Djenane Chouk et la gare routière, seront, également, lancés «incessamment», a-t-on ajouté.

La même source a, par ailleurs, annoncé que cette campagne devra «prochainement» toucher des terres agricoles localisées le long de la RN44, sur le couloir traversant les localités de Boutheldja, El Tarf, Ain Assel et le Lac des oiseaux.

Cette opération, nécessitant un montant de 500 millions de dinars, sera lancée dès que l'aval sera donné par la tutelle, a-t-on précisé.

Parallèlement à cette initiative, des actions de sensibilisation ont été lancées par le biais de la station locale de la radio et de rencontres de sensibilisation appelant les citoyens à préserver la propreté des avaloirs et des canaux de drainage des eaux de pluies, afin de prévenir tout risque d'inondation durant la période hivernale, a-t-on conclu.

## BENIN: 9 marins enlevés au large du port de Cotonou

Neuf marins qui attendaient en rade du port de Cotonou au Bénin, ont été enlevés samedi par des pirates présumés, ont annoncé dimanche soir les autorités portuaires.

«Le Port autonome de Cotonou a le regret de vous informer que samedi matin, le 2 novembre 2019, un acte de piraterie a eu lieu dans la zone de la rade du Port de Cotonou», selon un communiqué. «Le navire Bonita - dont on ne connaît pas la nationalité de l'armateur et du pavillon - a été attaqué à environ 9 milles de la passe d'entrée du port et 8 membres de l'équipage plus le commandant du navire, ont été enlevés», ont fait savoir les autorités du port.

Une enquête est en cours et d'autres membres d'équipage, sains et saufs, étaient auditionnés dimanche. Le Golfe de Guinée, qui s'étend du Cameroun jusqu'à Liberia, est devenu la région maritime la plus dangereuse au monde.

Les attaques de bateaux et les enlèvements contre rançons sont relativement fréquents, bien que le plus souvent concentrés le long de la côte nigérienne, d'où sont originaires les pirates.

Ils détournent parfois les navires pendant plusieurs jours, le temps de piller les soutes, et demandent d'importantes rançons avant de libérer l'équipage.

## NÉPAL: Au moins 17 morts dans l'accident d'un car

Au moins 17 personnes, dont sept enfants, ont trouvé la mort dans l'accident d'un car surchargé qui a plongé dans une rivière au Népal, ont annoncé les autorités.

Le véhicule a dérapé et quitté la route dans le district de Sindhupalchowk, au nord de la capitale Katmandou, avant de tomber dans le Sunkosi (le nom du cours d'eau), 50 mètres en contrebas, ont-elles précisé. «Jusqu'à présent, la mort de 17 personnes a été confirmée et 50 autres sont blessées», dont le chauffeur du car, a déclaré un responsable local, Goma Devi Chemjong.

La police et l'armée ont participé aux secours, mais les autorités craignent qu'il n'y ait des disparus. Il n'y avait pas de «liste de l'ensemble de ses passagers», a souligné M. Chemjong.

Les accidents routiers mortels sont fréquents dans ce pays, en raison du mauvais état des chaussées et des véhicules et du comportement imprudent de nombreux conducteurs.

Le mois dernier, 11 personnes ont été tuées et plus de 100 blessées après la chute d'un autre car dans une rivière.

## MARÉE NOIRE AU BRÉSIL: «Le pire est à venir», avertit Bolsonaro

Le président brésilien Jair Bolsonaro a affirmé dimanche que «le pire est à venir» concernant la mystérieuse marée noire qui a déjà souillé depuis trois mois plus de 200 plages dans le nord-est du pays. «Ce qui est arrivé et a été ramassé jusqu'à présent est une petite quantité de ce qui a été déversé.

Le pire est à venir», a déclaré M. Bolsonaro dans un entretien à la chaîne de télévision Record. Le président a ajouté que «tous les indices» désignaient le pétrolier grec «Bouboulina», que les autorités brésiliennes avaient déjà accusé vendredi d'être le responsable du désastre écologique après l'analyse de données satellitaires. La société grecque gérante du pétrolier, Delta Tankers, avait démenti.

Il s'agit d'un acte «criminel», a accusé M. Bolsonaro qui a dit s'attendre à «une catastrophe bien plus grande». Les autorités brésiliennes avaient détecté le 29 juillet un déversement d'hydrocarbures à plus de 700 km des côtes de l'Etat de Paraíba. Le pétrole a commencé à apparaître le 30 août sur les côtes du Nordeste, progressant ensuite vers le sud, jusque dans l'Etat de Bahia.

Quelque 2.000 km de côtes ont été touchés, notamment la région d'Abrolhos, près de Bahia, sanctuaire pour les baleines à bosse et pour des formations corallines uniques au monde.

## SINGAPOUR: Pas de trottinette sur les trottoirs sous peine de prison

Singapour a interdit l'usage des trottinettes électriques sur les trottoirs à partir de lundi sous peine d'emprisonnement après une série d'accidents qui ont déclenché la colère d'habitants de la cité-Etat contre ces nouveaux véhicules à deux roues.

Les trottinettes étaient déjà interdites de circulation sur les routes de Singapour et leur usage sera désormais restreint aux pistes cyclables et aux voies reliant des parcs.

«Cette mesure est nécessaire pour assurer la sécurité des piétons après un nombre d'accidents croissant impliquant des conducteurs de trottinettes délinquants malgré le renforcement des contrôles et des efforts de pédagogie», a indiqué l'autorité des Transports de Singapour dans un communiqué.

Le pays du Sud-Est asiatique à la pointe des nouvelles technologies avait rapidement adopté ces engins mais une série d'accidents, des incendies déclenchés sur des bornes de rechargement ou la mort d'un cycliste âgé, ont suscité des appels pour leur interdiction.

Les usagers des trottinettes électriques seront dans un premier temps punis par des avertissements s'ils sont vus sur des trottoirs mais à partir de début janvier ils risqueront



une peine de prison allant jusqu'à deux mois et une amende maximum de 2.000 dollars singapouriens (1.200 euros).

Singapour avait déjà imposé l'obligation d'enregistrer ces véhicules et des limites de vitesse. En France, face

à une explosion de l'usage des trottinettes, la vitesse a été limitée à 25 km/h et la circulation interdite sur les trottoirs.

Les conducteurs peuvent emprunter les pistes cyclables ou les routes limitées à 50 km/h ou moins.

## NEW DELHI/POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE: Fermeture d'écoles et de chantiers

Les vingt millions d'habitants de New Delhi continuaient de suffoquer lundi matin dans un brouillard de pollution atmosphérique entraînant la fermeture d'écoles et de chantiers.

Une brume nauséabonde et écoeurante emprisonnait toujours la capitale indienne, cachant les bâtiments, s'immisçant dans les foyers, les bureaux et même les galeries souterraines du métro, envahissant de façon insupportable les voies respiratoires et les poumons.

Le pic de ces jours-ci est l'un des plus violents épisodes de pollution atmosphérique qu'a connus la mégapole ces dernières années, souvent qualifiée par des responsables indiens de «chambre à gaz». «Il y a de la fumée partout et les gens, y com-

pris les jeunes, les enfants et les personnes âgées, ont du mal à respirer», a déclaré le chef de l'exécutif local, Arvind Kejriwal, dans un vidéo postée dimanche sur son compte Twitter. «Les yeux brûlent.

La pollution en est à ce point», a-t-il ajouté.

La circulation alternée est entrée en vigueur lundi dans la ville, jusqu'au 15 novembre.

Les véhicules ne peuvent rouler qu'un jour sur deux selon que leur plaque d'immatriculation finit par un chiffre pair ou impair.

Les experts sont très circonspects sur l'efficacité de ce dispositif, utilisé plusieurs fois depuis 2016, notamment en raison des très nombreuses exemptions, pour les deux-roues ou pour les conductrices par exemple. Les autorités ont ordonné vendredi la

fermeture des écoles et l'arrêt des chantiers jusqu'à mardi à Delhi et sa région.

Le gouvernement local distribue aussi des masques de protection aux écoliers.

A 10H00 locales (04H30 GMT), l'ambassade américaine à New Delhi enregistrait une concentration de particules fines PM2,5 de 469 microgrammes par mètre cube d'air.

En comparaison, le niveau de Paris au même moment était de 6.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser une concentration de 25 en moyenne journalière.

D'un diamètre égal au trentième de celui d'un cheveu humain, les particules fines en suspension peuvent s'infiltrer dans le

sang à travers les poumons.

Une exposition à long terme aux PM2,5 accentue les risques de maladies cardiovasculaires et de cancer des poumons.

Chaque année au début de l'hiver, une conjonction de facteurs naturels (froid, vents faibles...) et humains (brûlis agricoles, émissions industrielles et automobiles, feux pour se réchauffer...) rend irrespirable l'air de New Delhi.

Le brouillard de pollution était si dense dimanche qu'une quarantaine d'avions ont dû être détournés de l'aéroport de la capitale, des centaines de vols ont été retardés.

Pour réduire les effets néfastes de la pollution sur le corps, le ministre de la Santé a recommandé dimanche à la population de manger des carottes.

## QUÉBEC: Plus de 50 cas d'intoxication au gaz après des pannes de courant

Un total de 52 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone au Québec en raison de pannes de courant, survenues depuis le passage vendredi d'une tempête automnale accompagnée de vents forts.

Les cas de six personnes se trouvant dans un état grave ont été signalés à ce jour par le Centre antipoison de la province canadienne, poussant les autorités sanitaires à tirer la sonnette d'alarme pour que les sinistrés fassent preuve de plus de prudence.

De l'avis des spécialistes, l'utilisation en interne de matériel destiné plutôt à un usage au grand air comme les barbecues et les générateurs ou encore les foyers décoratifs serait notamment en cause.

Plus de 140.000 foyers au Québec étaient toujours privés de courant



dimanche après-midi, soit deux jours après le passage d'une violente tempête automnale. En outre, près d'un

million de foyers, commerces et entreprises ont été touchés par les pannes ce week-end, alors que le froid commence à s'installer sur la province.

Il s'agit, selon le Premier ministre québécois François Legault, de «la pire situation depuis la fameuse crise du verglas de 1998», appelant les sinistrés à s'armer de patience.

La tempête qui s'est abattue en fin de semaine sur plusieurs zones du Québec, a fait un mort et d'importants dégâts matériels.

«C'est un système météorologique impressionnant qui frappe le Québec de plein fouet», a commenté la ministre locale de la Sécurité publique, Geneviève Guilbeault, au cours d'un point de presse.

## LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOHAMED MIRAOUÏ: «Envoi prochain à Mostaganem d'une commission ministérielle conjointe pour une expertise sur le CHU»

Une commission ministérielle conjointe sera dépêchée pour une expertise sur le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Mostaganem, a annoncé, hier à Mostaganem, Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

En inspectant l'hôpital universitaire de Kharouba (est de Mostaganem), le ministre a souligné qu'une commission ministérielle conjointe des ministères de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique devra effectuer, en collaboration avec la direction de la santé et la population, l'université de Mostaganem, le partenaire social et les conseils médicaux, une expertise sur le CHU.

Cette expertise permettra de prendre des décisions pour l'intérêt de tous, notamment les étudiants de la faculté de médecine à l'université de Mostaganem qui effectuent actuellement des stages dans des hôpitaux hors wilaya, a-t-il indiqué.

Le ministre a sommé les entreprises de réalisation de respecter le calendrier des travaux dont le dernier délai qui est décembre 2019 et de fixer une date de réception de cette infrastructure sanitaire et des équipements qui ne devra pas dépasser le premier trimestre 2020.

Le taux de réalisation de cette nouvelle infrastructure sanitaire de 240 lits d'un coût global de 3 milliards DA, s'ajoutant à l'enveloppe d'équipement en matériel médical de 1,25 milliards DA, a atteint 96 pour cent, selon les explications fournies par les responsables du secteur.

Cette infrastructure sanitaire regroupe plusieurs services médicaux dont le service de chirurgie composé de 6 blocs opératoires, le



Mostaganem

service de radiologie, celui de médecine légale et un pavillon des urgences médico-chirurgicales doté d'une piste d'atterrissage d'hélicoptères (secours) qui sera utilisé en cas d'urgences externes. Le ministre a visité un hôpital de 60 lits à Bouguirat (27 km au sud de Mostaganem) et l'institut national de formation supérieure paramédicale de Mostaganem.

Il a assisté à un cours sur l'accueil des malades et de leurs accompagnateurs dans les établissements hospitaliers. M. Miraoui a donné des instructions aux responsables de cet institut pour l'ouverture de postes pour les paramédicaux à la prochaine année de formation surtout pour les sage femmes, les réanimateurs et les utilisateurs d'appareils de radiologie dont les établissements hospitaliers en ont besoin.

**Nécessité de revoir la carte sanitaire de la wilaya de**

Mostaganem Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a insisté, dimanche à Mostaganem, sur la nécessité de revoir la carte sanitaire de la wilaya et la mise en place d'une stratégie en adéquation avec les spécificités de la région et en harmonie avec la politique nationale de santé.

Dans un point de presse en marge de sa visite dans la wilaya de Mostaganem, M. Miraoui a déclaré « nous devons œuvrer pour mettre en place une carte locale permettant de fournir de meilleures prestations sanitaires aux citoyens, de former des médecins, des paramédicaux et des gestionnaires et de couvrir l'ensemble des régions surtout à Sidi Lakhdar et Achaacha».

La moyenne d'une polyclinique pour 32.000 habitants est loin de celle nationale (une polyclinique pour 25.000 habitants), ce qui nécessite de revoir le

déploiement et la répartition des établissements sanitaires (cliniques et hôpitaux), a-t-il dit, prévoyant un bond qualitatif dans la gestion après la promulgation de la nouvelle loi de la santé.

«Une carte sanitaire doit assurer un équilibre entre différentes régions et une équité entre les citoyens en terme de prestations sanitaires en prenant en considération la spécificité de chaque région et les priorités pour pouvoir s'adapter à la politique nationale de la santé», a expliqué le ministre. Dans le même sens, il a ajouté que cette carte doit respecter le déploiement des ressources humaines, du matériel médical et le renouvellement permanent des équipements surtout de transfusion du sang. Au sujet de la situation des trois établissements hospitaliers de Mesra, Bouguirat et Achaacha (60 lits chacune), Mohamed Miraoui a déclaré que tous les services doivent entrer en fonction durant le premier trimestre de l'année prochaine après la promulgation des textes juridiques et l'affectation des ressources financières et humaines pour ces trois structures. Il n'est pas raisonnable que ces établissements équipés de meilleurs matériels médicaux ne servent pas les citoyens en raison de l'absence des ressources humaines, a ajouté le ministre, exhortant les responsables locaux à procéder à un jumelage entre hôpitaux de Mostaganem et d'autres wilayas en vue de combler le déficit.

## GHARDAÏA: 173 nouveaux cas de cancer diagnostiqués durant les 8 premiers mois de 2019

Au moins 173 nouveaux cas de cancer ont été recensés durant les huit premiers mois de l'année en cours dans la wilaya de Gharadaïa, selon un bilan du service oncologie de l'hôpital Tirichine Brahim. Les principales localisations chez l'homme qui représente 42% des nouveaux cas de cancer sont les cancers de la prostate, suivis du cancer du colon et du rectum ainsi que des poumons tandis que chez la femme avec 58% des nouveaux cas, les cancers gynéco-mammaires prédominent, suivi de ceux de la thyroïde, du colon et du rectum, selon le même bilan arrêté à fin août 2019.

Le taux de prévalence du cancer dans la wilaya de Gharadaïa varie entre 84 cas pour les hommes et 103 cas pour les femmes sur 100.000 personnes, a-t-on précisé. Le nombre de cancéreux ne cesse d'augmenter depuis 2014 dans cette wilaya où il a été observé 278 cas, contre 335 cas en 2015, puis 427 cas en 2016 et 695 cas en 2017 avant de passer à 891 cas en 2018, a-t-on fait savoir.

L'on enregistre actuellement en moyenne 23 nouveaux cas mensuellement, selon Dr Faïza Taklit, cancérologue à l'hôpital Tirichine Brahim qui précise que les cas de cancer de sein sont les plus répandus chez la femme, mais également chez l'Homme où il a été enregistré trois cas.

Cette évolution implique une sensibilisation sur la nécessité d'un dépistage précoce, d'une meilleure prise en charge et du traitement du cancer à travers la mise en place du service d'oncologie qui offre tous les traitements nécessaires, à savoir la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie ainsi que les soins palliatifs, a expliqué Dr Taklit. Plus de 1.093 séances de chimiothérapie ont été effectuées depuis le début de l'année, soit 140 séances mensuellement, au service d'oncologie de l'hôpital Brahim Tirichine de Gharadaïa.

«La population doit savoir qu'avec un cancer détecté à temps, à un stade précoce, il y a de fortes chances de guérison qui peuvent atteindre un taux proche de 100%», a affirmé la praticienne, soulignant que 9 cancers du sein sur 10 sont guéris.

La prévention et le dépistage précoce constituent la stratégie «la plus efficace» pour lutter contre le cancer et permettre de sauver des milliers de vies, a averti Dr Taklit.

En Algérie, la déclaration de la pathologie du cancer comme problème majeur de santé publique et la mise en place d'un plan national de lutte contre cette maladie avec des actes stratégiques, à savoir la prévention et le dépistage, la multiplication des centres de prise en charge, la chimiothérapie, l'amélioration du parcours du malade avec la mobilisation de tous les professionnels de la santé vont permettre une meilleure prise en charge de cette pathologie et un traitement des patients.

## PRISE EN CHARGE DES MALADES DU SIDA À ORAN : Redynamiser les centres régionaux de référence pour réduire la pression sur le CHU

Le directeur de la Santé et de la Population d'Oran a préconisé de «redynamiser» les centres régionaux de référence en matière de prise en charge des personnes atteintes du VIH Sida afin de réduire la pression sur le Centre Hospitalo-universitaire de la wilaya. Interrogé par l'APS sur le nombre sans cesse croissant des malades pris en charge dans cette structure hospitalière en dépit d'un manque de moyens, notamment concernant la disponibilité des médicaments traitant cette maladie infectieuse atteignant l'immunité, Boudaa Abdanaceur a esquissé deux solutions : l'orientation des malades des autres wilayas vers leurs centres de référence ou l'attribution d'un budget «spécifique» au CHU pour couvrir les besoins de tous les malades.

«Le ministère, qui est au fait de cette problématique, peut opter à redynamiser les autres centres de référence régionaux ou attribuer une enveloppe financière spéciale pour les médicaments du sida, qui permettra au CHU d'Oran de prendre en charge les malades qui souhaitent s'y soigner», a-t-il indiqué.

Redynamiser les autres centres de référence régionaux implique notamment d'assurer l'anonymat des malades et de leur

garantir de garder le secret médical s'agissant leur maladie, a estimé M. Boudaa.

Pour le directeur du CHU, Hadj Boutouaf, seule une commission ad-hoc serait à même d'apporter une solution au problème.

Selon lui, le service concerné prend en charge près de 4.000 malades de toute la région Ouest et Sud ouest du pays dont 900 seulement seraient issus de la wilaya d'Oran.

A ses yeux, il s'agit d'une situation «inadmissible» car, a-t-il dit, il existe dans la région trois autres centres de référence pour la prise en charge du Sida, à Sidi-Belabès, Tlemcen et Bechar, qui bénéficient d'un budget pour assurer les médicaments aux malades de la wilaya et des wilayas limitrophes. Au titre de l'année 2019, le CHU d'Oran aurait consommé une enveloppe de 80 milliards de centimes pour l'achat des médicaments de traitement du Sida.

Les prévisions exprimées par la Chef de service des maladies infectieuses, le Pr Nadjet Mouffok, de 150 milliards de centimes, ont été rejetées par le Conseil du médicament de l'hôpital, qui ne lui a attribué que 50 milliards de centimes avec une rallonge de plus de 30 milliards plus tard.

Pour le directeur du CHU, qui met en avant la nécessité de rationaliser les

dépenses, les besoins exprimés par la chef sont «exagérés». «150 milliards de centimes ça représente 70% du budget du CHU d'Oran. Je ne peux pas accorder une telle somme à un seul service, alors que j'ai 62 autres», a-t-il argué. La solution, selon lui, résiderait dans l'orientation des malades qui affluent sur le CHU vers les autres centres de référence.

«Je ne comprends pas pourquoi je prends en charge des malades de Sidi-Belabès, plus de 200 malades, alors qu'il existe un centre de référence dans cette wilaya», s'est-il exclamé. Pour diminuer la pression sur le CHU, les autres centres doivent jouer leur rôle, surtout qu'ils ont un budget pour acquérir les médicaments et suivre les malades, estime ce même responsable, soulignant que l'article 7 de la loi sanitaire stipule que «chaque malade doit être pris en charge dans son lieu de résidence».

M. Boutouaf considère que c'est l'équipe médicale du service infectieux qui doit faire le travail pour orienter les malades vers les autres centres de référence.

Une décision a été donnée dans ce sens au début de l'année 2018, a-t-il assuré.

De son côté, le Pr Mouffok a soutenu que la question est «beau coup plus complexe».

«Déjà, l'article 7 ne s'applique pas aux malades du Sida, qui ont un statut particulier, leur donnant le droit de choisir leur centre de référence», a-t-elle rétorqué.

Cette spécialiste dénonce par ailleurs l'absence d'une cartographie qui lui permettrait de savoir vers où orienter les malades des wilayas qui n'ont pas de centre, comme Tيارت, Mascara, Mostaganem et Aïn Témouchent. Pour elle, la direction de l'hôpital doit «prendre ses responsabilités et tracer cette cartographie».

### Le secret médical mis à mal

Par ailleurs, le Pr Mouffok explique que même si, théoriquement, il semble facile de «renvoyer» un malade vers sa wilaya de résidence, il y a des considérations qui dictent le contraire.

«Déjà, je ne peux pas renvoyer un malade qui préfère se faire suivre dans mon service, pour des considérations humaines», souligne-t-elle. «En suite, certains malades ont peur que leur entourage apprenne leur maladie, avec toute la stigmatisation qui en découlerait, alors ils préfèrent se soigner ailleurs, dans une autre région», note-t-elle encore.

# UNE TASSE DE THÉ PAR JOUR POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR

Boire du thé peut avoir des effets surprenants pour la santé du cœur, selon une nouvelle étude.



Le matin, êtes-vous plutôt thé ou café ? La première option pourrait être la plus bénéfique pour protéger votre cœur, à en juger les conclusions de chercheurs de l'hôpital John Hopkins de Baltimore, aux États-Unis. Les personnes qui boivent une tasse de thé par jour, peu importe la nature (noir ou vert) réduiraient de 35 % leur risque d'avoir un accident cardiovasculaire au cours de leur vie par rapport à celles qui ne consomment pas de thé. Les consommateurs de thé auraient également moins de dépôts de calcium accumulés dans les artères, un facteur de risque de maladies du cœur.

« Nous avons découvert que les personnes qui boivent du thé de façon modérée affichent une progression en baisse de la quantité de calcium déposée dans les artères coronaires ainsi qu'une incidence réduite des événements cardiovasculaires », explique au site Health le Dr Elliott Miller, médecin à l'hôpital

John Hopkins de Baltimore et auteur de l'étude.

Pour arriver à ces conclusions, les médecins ont suivi 600 hommes et femmes en bonne santé cardiaque sur une durée de 15 ans. Le chercheur reste prudent et précise qu'il est pour l'instant incapable de déterminer si cet impact bénéfique sur la santé cardiovasculaire a pour origine la consommation de thé ou plutôt l'hygiène de vie des buveurs de thé (qui serait plus saine que les autres le cas échéant). Reste que ce n'est pas la première fois que le thé est associé à une bonne santé cardiaque. Ces supposés vertus proviendraient de sa richesse en flavonoïdes, des antioxydants. Cette boisson aurait également des bienfaits contre le diabète ou l'obésité. Les résultats de l'étude ont été présentés devant l' American Heart Association's Epidemiology le 1er mars 2016.

## LE THÉ PEUT RÉDUIRE LES RISQUES D'AVC

Boire 5 tasses de thé par jour réduirait les risques d'accident vasculaire cérébral (AVC), selon les recommandations de la Haute autorité de la santé néerlandaise. Les études se suivent et confirment toutes les bienfaits santé du thé. Cette nouvelle étude relayée par le quotidien britannique Daily Telegraph nous apprend que boire 5 tasses de thé par jour limiterait les risques d'AVC et de diabète. Les chercheurs ont réalisé une méta-analyse d'études scientifiques éditées depuis 10 ans sur le thé. « Nous avons constaté que

dans la littérature scientifique depuis les 10 dernières années, il est clair que boire du thé est bon pour votre santé », a déclaré Bert Schotten, un porte-parole de la Haute autorité de la santé néerlandaise. « Trois à cinq tasses par jour réduirait la pression artérielle, le diabète et les risques d'accidents vasculaires cérébraux, de sorte que cette recommandation (boire du thé) pourrait devenir l'une de nos 16 lignes directrices. »

Cette étude confirme les conclusions d'une étude scientifique japonaise publiée dans la revue

Stroke, de l'American Heart Association en mars 2013. Elle révélait que 2 à 3 tasses de thé vert permettrait de réduire les risques de 14% de tous types d'AVC (contre une consommation rare ou inexistante). Et que boire 4 tasses de thé vert par jour réduirait les risques de 20% de tous types d'AVC. « La consommation de thé devrait être favorisée à des fins de santé publique », conclut la haute autorité de santé néerlandaise. Néanmoins, boire 5 tasses de thé par jour, c'est beaucoup. D'autant qu'un excès de caféine (la théine

est en fait la même molécule que la caféine) peut avoir des effets indésirables : nervosité, agitation, insomnies, diarrhées... Oui au thé mais pour le moment, mieux vaut tout de même ne pas dépasser les 2 à 3 tasses de thé recommandées pour éviter de dépasser les seuils à partir desquels les effets indésirables se font sentir. Les femmes enceintes et allaitantes, les adolescents ainsi que les personnes souffrant de troubles cardiaques, hépatiques ou neurologiques doivent être particulièrement vigilantes.

## LE TALC PEUT-IL PROVOQUER DES CANCERS ?

Le talc est utilisé depuis l'Antiquité pour ses propriétés matifiantes et absorbantes. Mais un récent procès qui s'est déroulé aux États-Unis est revenu sur ses conséquences pour la santé...

La liste des aliments (et produits du quotidien) susceptibles d'être cancérogènes ne cesse de s'allonger : aujourd'hui, c'est le talc qui est l'objet de tous les soupçons. Très apprécié pour son toucher doux et poudré, le talc est un composant minéral issu de la pulvérisation d'une roche - le silicate de magnésium - qui a des propriétés matifiantes et absorbantes. Il peut aussi être utilisé comme base neutre de maquillage, comme anti-transpirant ou avant une épilation à la cire.

Mais ce 24 février 2016, le verdict d'un procès très médiatique est tombé aux États-Unis - source : La marque Johnson & Johnson (qui commercialise des produits cosmétiques et d'hygiène, entre autres) a été condamnée à verser 72 millions de dollars - soit 65 millions d'euros - de dommages et intérêts à une famille, endeuillée par le décès d'une femme de 62 ans, emportée par un cancer des ovaires peut-être provoqué par

le talc. Pendant 35 ans, la défunte (qui vivait dans une petite ville d'Alabama) avait utilisé du talc quotidiennement.

### Respecter certaines précautions d'usage

Le magistrat a en effet considéré qu'il existait effectivement un lien entre la pathologie et la poudre d'hygiène et jugé que la marque Johnson & Johnson aurait du prévenir les consommateurs du risque cancérogène. Risque que les médecins jugent « plausible » surtout lorsque le talc est utilisé sur les parties génitales de la femme : la poudre blanche pourrait provoquer une inflammation des ovaires, conduisant au développement de tumeurs. C'est en tout cas ce qu'a plaidé l'avocat de la famille dédommagée : aux États-Unis, 1200 plaintes contre la marque ont été déposées, toutes liées au talc et à des problèmes de santé.

Alors faut-il arrêter d'utiliser du talc ? Pas forcément. Car, malgré les différentes études menées sur la question (l'une parue en 2009 sous la direction du Centre international de recherches



sur le cancer, l'autre parue en 2012 et commandée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), aucune certitude n'a pu être établie. Cependant, pour limiter les risques, quelques pré-

cautions s'imposent : ne jamais utiliser de talc sur les muqueuses, se fournir exclusivement en pharmacie ou en parapharmacie et faire un test cutané 24 heures avant l'utilisation, pour anticiper les réactions allergiques.

## LE CANCER DU SEIN S'ACCOMPAGNE (PARFOIS) D'UN STRESS POST-TRAUMATIQUE

Seul une nouvelle étude allemande, les femmes qui souffrent d'un cancer du sein risquent également de développer un syndrome de stress post-traumatique. Celui-ci peut se prolonger au-delà d'un an.

Le cancer du sein est un véritable fléau : c'est le cancer le plus observé chez les femmes en France, en Europe et aux États-Unis. Chaque année, dans l'Hexagone, on note 50 000 femmes sont diagnostiquées et environ 12 000 personnes en décèdent : 8 sur 10 ont plus de 50 ans. Heureusement, dans 90 % des cas, la guérison est possible.

Pourtant, selon une nouvelle étude de la Ludwig Maximilians-Universitaet Muenchen (Allemagne), les patientes qui souffrent d'un cancer du sein ont des risques accrus de développer - en plus - un état (ou syndrome) de stress post-traumatique (ESPT). Ce trouble psychologique (qui apparaît généralement à la suite d'un événement traumatisant : agression, accident, attentat...) se caractérise par différents symptômes : hypersensibilité, troubles du sommeil et de l'attention, hypervigilance...

### Les symptômes persistent plus d'un an

Les chercheurs ont suivi 166 volontaires (des femmes allemandes récemment diagnostiquées d'un cancer du sein) pendant 2 ans : le résultat, pendant l'intervalle entre l'annonce du diagnostic et le début des traitements, 82,5 % des participantes présentaient des signes d'ESPT (ruminations, idées noires, irritabilité, hypervigilance, fragilité émotionnelle...). Au bout d'un an, seules 2 % des participantes réinscrivaient encore tous les symptômes, mais 57,3 % souffraient toujours d'au moins un symptôme.

Pire : grâce à un sondage mené auprès des 166 volontaires, les chercheurs ont découvert que, lorsque les patientes avaient subi des traumatismes avant le diagnostic (agression sexuelle, accident de voiture...), elles étaient tout de même 40 % à considérer la survenue du cancer du sein comme "le pire événement de leur vie". D'où l'intérêt de combiner son traitement anticancer à une gymn douce (yoga, Pilates...), à des techniques de relaxation (sophologie, automassages...), ou à des séances de méditation. Un bon moyen de soigner le corps... et l'esprit.

# 30 NEURONES CONTRÔLENT LA DOULEUR

La douleur est atténuée par un groupe uni de 30 neurones logés dans un centre antidouleur au cœur de l'hypothalamus.

Un centre de contrôle de la douleur a été identifié au cœur de l'hypothalamus, selon les résultats d'une étude du CNRS publiée dans la revue *Neuron*. En son sein, une trentaine de neurones seraient responsables de la production d'ocytocine dans le sang et dans la moelle épinière pour atténuer la douleur. Les chercheurs savaient que l'ocytocine est un messageur essentiel dans la réduction de la douleur, mais, pour l'instant, son mécanisme était assez mystérieux.

Une équipe internationale de chercheurs, dirigée par Alexandre Charlet de l'Institut des neurosciences cellulaires et intégratives du CNRS, ont étudié le phénomène de libération de cette hormone au moment d'une douleur.

Ils ont observé un « nouveau » centre de contrôle. Pendant une douleur, la moelle épinière est « prévenue » par des nerfs périphériques.

### Vers des traitements efficaces des douleurs pathologiques

«L'information est alors adressée à d'autres neurones, parmi



lesquels une petite population de 30 cellules de petite taille du noyau paraventriculaire de l'hypothalamus», explique d'Alexandre Charlet. « En retour, ils activent une famille de gros neurones, les neurones magnocellulaires, dans une autre région de l'hypothalamus, qui libèrent l'ocytocine dans la circulation

sanguine. La cible : les neurones périphériques qui continuent d'envoyer au cerveau le message responsable de la sensation douloureuse. L'ocytocine vient les « endormir » et de ce fait, diminue la douleur.

Cette découverte pourrait permettre de mettre en place nouveaux traitements contre des

douleurs pathologiques.

«Nous espérons trouver des marqueurs génétiques capables d'activer ou inhiber de manière spécifique ces trente neurones, afin de mieux atténuer les symptômes de patients souffrant de douleurs pathologiques, tout en limitant les effets secondaires», a conclu Alexandre Charlet.

## LES RÊVEURS RESSENTENT PLUS LA DOULEUR

La tolérance à la douleur trouve son origine dans la structure du cerveau, légèrement différente d'une personne à l'autre, affirme une nouvelle étude américaine. Explications. Etes-vous souvent dans vos pensées ou êtes-vous plutôt très attentive? En fonction de la réponse, vous ressentez plus la douleur que d'autres. Les personnes très concentrées auraient en effet un seuil de tolérance à la douleur plus élevé que les deux rêveurs, d'après les observations du Dr Robert Coghill, neurobiologiste au Wake Forest Baptist Medical Center en Caroline du Nord. Comment expliquer que certaines personnes souffrent plus que d'autres à

blessure égale? Cette différence de sensibilité serait une question de quantité de matière grise. «Nous avons découvert que les différences individuelles dans la quantité de matière grise dans certaines régions du cerveau sont associées au degré de sensibilité à la douleur», explique l'auteur de l'étude au *Daily Mail*.

Au cours d'une expérience, les sensibilités à la douleur ont été comparées chez 116 patients volontaires soumis à un IRM après qu'une petite zone de peau sur leur bras ou leur jambe a été touchée par un objet chauffé à 49 degrés. Les réactions cérébrales de cette mini-brûlure ont été obser-

vées à l'IRM. «Les sujets qui supportent le moins bien la douleur présentent moins de matière grise dans les régions qui contrôlent les pensées et l'attention», révèlent les résultats parus dans la revue scientifique *Pain*. Ces régions dont parle le chercheur, le préfrontal et le cortex cingulaire postérieur, correspondent à des aires cérébrales qui sont activées notamment pendant la réverie.

Ces différences de structures cérébrales pourraient aider à «développer de meilleurs outils de diagnostic, de classification de traitement et même de prévention de la douleur», assure le Dr Robert Coghill.

## LE VENIN DE MYGALE CONTRE LA DOULEUR

Un nouveau traitement à base de venin de mygale pour être efficace contre la douleur.

Le venin de mygale pourrait être un puissant analgésique, selon les résultats d'une étude présentée lors du 60ème congrès annuel de la société de biophysique, qui s'est tenu à Los Angeles du 27 février au 2 mars 2016 et publiée dans la revue *PainNewsNetwork*. La toxine ProTx-II de la mygale (*Thrixopelma pruriens*), qui se vit au Pérou, pourrait agir sur certains récepteurs du cerveau et permettre ainsi d'inhiber la douleur.

Les chercheurs de l'Université de Queensland (Australie) ont étudié le venin de plus de 200 espèces d'araignées. Ils ont constaté que 40% des venins contiennent au

moins un composé qui les lie aux canaux récepteurs de la douleur et bloquent l'activité du nerf.

### De nouveaux traitements contre la douleur

Sónia Troeira Henriques, agent de recherche principal à l'Institut universitaire de Queensland for Molecular Bioscience et son équipe sont les premiers chercheurs à avoir découvert l'importance des propriétés de la membrane de liaison de ProTx-II dans l'inhibition d'un récepteur de la douleur humaine connue sous le nom de Nav 1.7. En effet, les individus nés sans Nav 1.7 en raison d'une mutation génétique sont indifférents à la douleur.

«Nos résultats montrent que la membrane des neurones joue un



rôle important dans la capacité de ProTx-II à inactiver les récepteurs à la douleur. En attirant la toxine vers elle, elle augmente la concentration de ProTx-II près des récepteurs de la douleur ainsi que ses chances de fixation», précise la scientifique.

«Ces études nous aident à comprendre le mode d'action de cette toxine pour obtenir des informations qui peuvent nous guider dans la conception et l'optimisation de nouveaux traitements contre la douleur», a conclu Sónia Troeira Henriques.

## EGYPTE: 83 terroristes tués dans le Nord-Sinaï

L'armée égyptienne a indiqué lundi que 83 terroristes avaient été tués au cours d'opérations militaires dans la région du Nord-Sinaï, où est active la branche locale du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

Dans un communiqué, l'armée a indiqué que «77 terroristes ont été éliminés» et que des armes et munitions ont été retrouvées près d'eux dans le nord et le centre de la péninsule du Sinaï (nord-est).

Six autres «akfiris hautement dangereux» ont été tués dans des échanges de tirs dans la région, a ajouté l'armée, précisant que les 83 terroristes ont été tués dans des opérations menées entre le 28 septembre et le 4 novembre. En outre, trois soldats ont été tués ou blessés, a dit l'armée sans autres précisions, ajoutant que «61 criminels, individus recherchés et suspects» ont été arrêtés.

Les forces de sécurité égyptiennes ont aussi détruit des dizaines de caches et de véhicules, au cours d'opérations antiterroristes sur l'ensemble du territoire égyptien, selon le communiqué.

L'armée a lancé en février 2018 une vaste opération antiterroriste dans le Nord-Sinaï où est active la branche locale de l'EI.

Depuis le début de l'opération, environ 850 terroristes et près d'une cinquantaine de militaires ont été tués, selon les chiffres officiels.

## SOUDAN: Hamdok entame une visite au Darfour



Le président du Conseil des ministres soudanais, Abdallah Hamdok a entamé lundi une visite au Darfour, la première dans cette région de l'ouest du pays où il a assuré que son gouvernement s'attela à pacifier ce territoire. M. Hamdok effectue un voyage d'une journée au Darfour, théâtre d'un conflit armé qui a éclaté en 2003.

Environ 300.000 personnes sont mortes et 2,5 millions ont été déplacées lors de ce conflit, selon l'ONU.

M. Hamdok a rencontré des victimes dans la ville d'El-Facher, capitale du nord du Darfour, qui abrite plusieurs camps où vivent des dizaines de milliers de Soudanais depuis des années.

«Nous voulons obtenir justice! Envoyez tous les criminels du Darfour à la CPI (Cour pénale internationale)», ont scandé des Soudanais à l'adresse de M. Hamdok lors de ses visites dans deux camps, selon les agences. «Nous voulons que (les) criminels soient remis à la CPI.

Sans cela, il n'y aura pas de paix», a dit lundi Mohamed Adam, un représentant des victimes. «Nous travaillerons tous ensemble pour satisfaire vos demandes et assurer un retour à une vie normale», a déclaré pour sa part M. Hamdok, devant une foule scandant «pas de justice, pas de paix au Darfour».

Destitué en avril et emprisonné pour corruption depuis, l'ancien président Omar el Béchr fait l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux émis en 2009 et 2010 par la CPI pour «crimes contre l'humanité» et «crimes de guerre» au Darfour.

Les autorités de transition actuelles doivent ratifier le statut de Rome de la CPI si elles entendent permettre le transfert de M. el Béchr à la Haye.

## TUNISIE: Le Mouvement Ennahdha en quête de coalition pour former un gouvernement

Le parti tunisien, Mouvement Ennahdha, qui détient le plus grand nombre de sièges au parlement mais sans obtenir la majorité aux dernières législatives, poursuit des tractations avec les partis politiques pour sceller une coalition en vue de former un gouvernement.

Alors que l'annonce des résultats définitifs des législatives du 13 octobre devrait avoir lieu mi-novembre, les négociations sont déjà entamées au sein des partis.

La tâche n'est pas aisée, car il n'y a pas de majorité parlementaire.

Ennahdha, le premier parti au Parlement, doit atteindre la majorité de 109 députés sur 217, pour assurer un vote favorable à son gouvernement.

Le parti n'a que 52 sièges, et doit donc trouver des alliés.

Il gère pour le moment les refus de plusieurs partis de se joindre à lui.

L'autre problème repose sur le choix du chef du gouvernement.

L'organe décisionnel du parti, le Conseil de la Choura a décidé de proposer comme candidat une personnalité issue d'Ennahdha qui pourrait être le leader actuel du parti, Rached Ghannouchi.

Mais il était question qu'il brigue plutôt la présidence de l'Assemblée.

Pour des partis de l'opposition comme le «Courant démocrate», un chef du gouvernement «nahdaoui» sera automatiquement refusé par la majorité des députés.

Le torchon brûle d'ailleurs entre les deux partis qui avaient entamé des négociations, qui sont au point mort depuis que le «Courant démocrate» (centre-gauche) a revendiqué des ministères clés tels que celui de la Justice et de l'Intérieur.

Ennahdha met aujourd'hui en avant l'importance de trouver un accord sur un programme au-delà des personnes.

Mais avec ce paysage politique «très fragmenté» et plusieurs oppositions tenaces comme celle du parti Qalb Tounès (Au cœur de la Tunisie), qui dispose de 38 sièges, le mouvement Ennahdha risque de faire face à un Parlement «ingouvernable», selon des analystes. Alors que les tractations et des informations sur de possibles alliances se multiplient, cette jeune formation politique, créée en juin dernier par l'homme d'affaires controversé Nabil Karoui, tente de se placer au-dessus de la mêlée, a-t-on estimé.

«On se positionne dans l'opposition», indique un collaborateur de Karoui, écartant l'idée de faire de la «politique politicienne».

«L'urgence pour nous, poursuit ce responsable, est de trouver une solution pour le pays, former un gouverne-



ment d'union nationale, autour d'un programme qui donne la priorité à la lutte contre la pauvreté et à la crise sociale». Mais depuis sa défaite à la présidentielle, Nabil Karoui se fait discret. Au lendemain du scrutin, cet homme d'affaires avait annoncé sa disponibilité à travailler avec le nouveau président, sans donner plus de détails.

Sur le plan judiciaire, l'enquête pour évasion fiscale et blanchiment n'est pas close: Nabil Karoui doit être en mesure de répondre à toute convocation de la justice.

### Des tractations et des conditions

Dans le sillage des tractations, le dirigeant du Courant Démocratique (classé troisième aux législatives), Mohammed Arab Jelassia, a déclaré que son parti présentait cinq conditions pour l'alliance avec Ennahdha.

C'est que le prochain Premier ministre est indépendant et n'est affilié à aucun des partis au pouvoir, que le gouvernement s'engage à fournir au public un programme écrit et publié, fixé par des délais et des responsabilités bien déterminés à les mettre en œuvre, sans que les citoyens puissent les tenir pour responsables.

Et que le parti obtienne «des outils nécessaires pour résister à la corruption politique» en obtenant les ministères de la Justice et de l'Intérieur, et enfin, l'outil pour améliorer la gestion en dotant le parti du ministère de la Réforme administrative.

Par ailleurs, le dirigeant du Mouvement du peuple, Zouhair al-Maghazawi, le parti «n'est pas intéressé

par un gouvernement formé ou dirigé par Ennahdha».

Toutefois, le Mouvement Ennahdha est déterminé à ramener le programme proposé à l'ordre du jour des négociations et à son droit constitutionnel de diriger le gouvernement alors que d'autres partis exigent l'indépendance du Premier ministre.

D'ailleurs, Ennahdha a présenté vendredi dernier un «document d'accord» qu'il devrait discuter lors de ses négociations avec les autres partis en vue de parvenir à un nouveau gouvernement avec des «ministres compétents».

Un porte-parole du parti, Imad Khamiri, a déclaré lors d'une conférence de presse que ce document était un «contrat» ??à signer après les consultations de chaque partie participant au nouveau gouvernement, précisant que le document décrivait le programme de travail du nouveau gouvernement, qui inclurait «des personnalités honnêtes et compétentes».

Le document inclut, en outre, la lutte contre la corruption et la pauvreté, le renforcement de la sécurité, le développement de l'éducation et des services publics, l'augmentation des investissements, la mise en place d'institutions constitutionnelles et la mise en place d'un gouvernement local.

M. Khamiri a fait savoir que son parti avait entamé ses consultations initiales avec trois partis: le parti du courant démocratique (22 sièges - centre gauche), la coalition Karama (21 sièges - islamiste populiste) et le Mouvement du peuple (16 sièges - nationalisme nassérien).

## SAHARA-OCCIDENTAL: L'ambassadeur du Zimbabwe à Alger réitère le soutien de son pays à l'organisation d'un référendum d'autodétermination

L'ambassadeur du Zimbabwe à Alger, Vusumuzi Ntonga a affirmé, dimanche, le soutien de son pays à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'indépendance et à la liberté réclamé par le peuple et les dirigeants sahraouis.

Dans une déclaration à l'APS en marge d'une rencontre de solidarité avec la question sahraouie organisée, dimanche à Alger, par l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC),

l'ambassadeur du Zimbabwe a indiqué que la dernière décision du conseil de sécurité N 2494 portant prorogation d'une année du mandat de la Minurso «a estompé les espoirs du peuple sahraoui» et «est en contradiction avec la principale mission de la Minurso, à savoir l'organisation d'un référendum d'autodétermination».

Dans ce contexte, le diplomate souhaite que le Conseil de sécurité prenne en considération la volonté du peuple sahraoui, en lui permettant d'exercer son droit à la liberté et à l'indépendance à la

faveur d'un référendum d'autodétermination».

Mercredi dernier, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Minurso d'une année.

Le vote a enregistré 13 voix pour et deux abstentions, celles de la Russie, membre permanent et de l'Afrique du Sud qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre.

L'Afrique du Sud, qui a critiqué «un texte déséquilibré», a déploré le fait que la nouvelle résolution ne fournisse aucune réflexion sur ce



qui a été entrepris par les deux parties au Conflit.

## ASIE :

## Les Etats-Unis boudés par les dirigeants de l'Asean à Bangkok

Plusieurs dirigeants d'Asie du Sud-Est ont boudé lundi une rencontre avec les Etats-Unis pendant un important sommet régional à Bangkok alors que Donald Trump n'a pas fait le déplacement, laissant la porte ouverte à Pékin pour accroître encore son influence dans la région.

Les dix dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) sont réunis depuis samedi à Bangkok pour leur sommet annuel. Mais, seuls trois d'entre eux (Thaïlande, Laos, Vietnam) ont assisté à une réunion avec la délégation américaine, les sept autres (Indonésie, Singapour, Malaisie, Philippines, Birmanie, Cambodge et Brunei) n'ayant pas pris la peine de s'y rendre.

«Il n'est pas approprié que l'Asean envoie des dirigeants lorsque la représentation des Etats-Unis n'est pas à l'égalité», a commenté un diplomate sous couvert d'anonymat.

Les Premiers ministres chinois, russe, indien et le président sud-coréen ont fait le déplacement en Thaïlande. Mais, contrairement aux années précédentes, Donald Trump ou le vice-président Mike Pence brillent par leur absence, le président américain se contentant de se faire représenter par son Secrétaire au Commerce, Wilbur Ross, et son conseiller à la sécurité nationale, Robert O'Brien.

Nous sommes «attachés à notre partenariat stratégique» avec cette région, a assuré le locataire de la Maison Blanche dans une lettre lue par O'Brien.

Il a invité les dirigeants de l'Asean à venir aux Etats-Unis «durant le premier trimestre 2020». Mais, pour certains observateurs, cette réduction de la présence officielle américaine accrédite la thèse d'un désengagement des Etats-Unis d'Asie. Dès son arri-



ivée au pouvoir, le locataire de la Maison blanche a retiré son pays du Traité de libre-échange transpacifique (TPP) promu par son prédécesseur démocrate, Barack Obama. Cet accord prévoit une gigantesque zone de libre échange entre des pays d'Amérique, d'Océanie et de l'Asie, à l'exclusion de la Chine. «Ce retrait est un acte symbolique très fort et la tendance de désengagement se poursuit», souligne l'analyste Alex Holmes de Capital Economics.

Pendant ce temps-là, Pékin, pénalisé par la guerre commerciale avec Washington et qui cherche un second souffle, avance ses pions.

Elle est notamment en première ligne pour défendre un accord concurrent, le Partenariat écono-

mique intégral régional (RCEP selon son sigle anglais).

S'il était entériné, ce traité créerait le plus vaste espace de libre-échange au monde, réunissant près de la moitié de la population mondiale et plus de 30% du Produit intérieur brut de la planète.

Le président américain ne peut toutefois «pas faire l'impasse sur l'Asie», la région à la croissance la plus forte du globe, relève Santi Chaisrisawatsuk, professeur à l'Université NIDA de Bangkok.

Mais plutôt qu'un accord contraignant avec l'ensemble de la région, «il privilégie des accords bilatéraux avec certains pays».

Un accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Japon a notamment été signé début octo-

## SOMMET DE L'ASEAN: Seuls trois dirigeants du groupe assistent à une réunion avec une délégation américaine

Seuls trois des dix dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean), réunis depuis samedi à Bangkok pour leur sommet annuel, (Thaïlande, Laos, Vietnam) ont assisté à une réunion avec la délégation américaine.

Les sept autres (Indonésie, Singapour, Malaisie, Philippines, Birmanie, Cambodge et Brunei) ne se sont pas rendus à la réunion.

Les Premiers ministres chinois, russe, indien et le président sud-coréen ont fait le déplacement dans la capitale thaïlandaise. Mais, contrairement aux années précédentes, le président américain Donald Trump ou le vice-président Mike Pence sont absents, le président américain se contentant de se faire représenter par son Secrétaire au Commerce, Wilbur Ross, et son conseiller à la sécurité nationale, Robert O'Brien. «Nous sommes attachés à notre partenariat stratégique» avec cette région, a assuré le locataire de la Maison Blanche dans une lettre lue par O'Brien.

Il a invité les dirigeants de l'Asean à venir aux Etats-Unis «durant le premier trimestre 2020».

Mais, pour certains observateurs, cette réduction de la présence officielle américaine accrédite la thèse d'un désengagement des Etats-Unis d'Asie.

## UKRAINE: Un nouveau retrait de troupes sur la ligne de front reporté



L'Ukraine a annoncé lundi le report d'un nouveau retrait de troupes sur la ligne de front avec les séparatistes au motif de violations de la trêve, alors qu'il s'agit d'une des dernières conditions pour la tenue d'un important sommet de paix avec Moscou.

«Le désengagement devait commencer aujourd'hui, le 4 novembre», mais «nous avons été contraints de le reporter (...) jusqu'à ce que la trêve de sept jours soit respectée», a indiqué le chef de diplomatie ukrainienne Vadym Prystaiko. Ce recul constitue «la dernière précondition pour l'organisation du sommet quadripartite», a-t-il précisé.

Le recul simultané des forces ukrainiennes et séparatistes dans trois petits secteurs de la ligne de front dans l'est de l'Ukraine est une condition clé posée par le Kremlin pour la tenue à Paris du sommet dit «de format de Normandie» entre les dirigeants ukrainien, russe, allemand et français et attendu en novembre. Après le désengagement dans le premier secteur cet été, les belligérants ont procédé la semaine passée à la même procédure dans la deuxième zone concernée, près de la localité de Zolote de la région de Lougansk.

Sous les critiques des médias, l'armée ukrainienne a fini par reconnaître que cette opération avait commencé sans que la trêve totale de sept jours soit respectée. Lundi, la troisième et dernière étape était attendue près du village de Petrivské, dans la région de Donetsk, mais des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont constaté le 30 octobre des «violations de cessez-le feu à l'intérieur de la zone de désengagement de Petrivské».

Entamé sous l'impulsion du nouveau président ukrainien Volodymyr Zelensky, qui s'empresse à mettre fin à ce conflit, ce recul des troupes suscite beaucoup d'inquiétude en Ukraine, notamment chez des nationalistes et les anciens combattants de cette guerre, qui y voient une «capitulation» face au Kremlin.

Paralysés depuis 2016, les sommets «de format de Normandie» visent à faire avancer le processus de paix dans l'est de l'Ukraine où la guerre avec les séparatistes a fait près de 13.000 morts depuis son déclenchement il y a cinq ans.

APS

## NUCLÉAIRE:

## L'Iran dit produire 5 kg d'uranium enrichi par jour

L'Iran a indiqué lundi produire désormais 5 kg d'uranium enrichi par jour, plus de dix fois plus qu'il y a deux mois lorsqu'il s'est affranchi d'un certain nombre de restrictions sur son programme nucléaire auxquelles il avait consenti en 2015.

L'annonce a été faite devant la télévision d'Etat par Ali Akbar Saléhi, vice-président de la République islamique et chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA).

M. Saléhi a également indiqué que son pays avait mis au point «en deux mois» deux nouveaux modèles de centrifugeuses avancées, dont l'un commence à être testé. Par un accord conclu à Vienne en juillet 2015 avec le Groupe 5+1 (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne), Téhéran a accepté de réduire drastiquement ses activités nucléaires ---afin de garantir leur caractère exclusivement civil--- en



échange de la levée d'une partie des sanctions internationales qui asphyxiaient son économie. En riposte au retrait unilatéral des Etats-Unis de ce pacte en mai 2018 et au rétablissement de lourdes sanctions américaines la privant des bénéfices économiques qu'elle en attendait, la République islamique a commencé en mai à revenir sur certains de ses engagements.

Elle produit ainsi de l'uranium enrichi à un taux supérieur à la limite de 3,67% prévue par l'accord de 2015 et ne res-

pecte plus la limite de 300 kg imposée à ses stocks d'uranium (faiblement) enrichi.

Début septembre, Téhéran a annoncé la troisième phase de son plan de réduction de ses engagements, indiquant ne plus se sentir tenu par aucune des limites imposées par l'accord à ses activités de recherche-développement en matière nucléaire.

Avant la troisième phase, «notre production (...) était de 450 grammes d'uranium enrichi par jour, mais celle-ci s'élève désormais à 5.000

grammes par jour», a déclaré M. Saléhi lors d'une visite avec des médias iraniens au centre de recherche nucléaire de Natanz, dans le centre de l'Iran.

Selon les images de la télévision d'Etat, M. Saléhi a mis en route sur place une nouvelle cascade de 30 centrifugeuses de type IR-6, dont la production d'uranium faiblement enrichi contribue à l'accélération de la hausse des stocks du pays.

Les ingénieurs iraniens «sont parvenus à construire un prototype d'IR-9, notre machine la plus récente, ainsi qu'un nouveau prototype de machine appelé IR-s ...

tout cela en deux mois», a-t-il dit sans spécifier les caractéristiques techniques des modèles.

«Un de ces nouveaux prototypes est désormais testé avec de l'uranium à l'état gazeux», a ajouté M. Saléhi, précisant que l'Iran ne faisait plus tourner aucune centrifugeuse de 1e génération (IR-1), seul modèle autorisé par l'accord de Vienne.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## Programme des animations culturelles et des ventes-signatures de l'ANEP au SILA (SAFEX) du 31 octobre au 8 novembre 2019

## Animations culturelles

## • Jeudi 31 octobre - Salle El Djazaïr (SAFEX) de 14h00 à 17h00

## 14h00-15h00

Récit national et (ré) écriture de l'histoire «ouvrages grand public et ouvrages à caractère académique»  
Interventions de MM. Fouad SOUFI et Mostefa KHIATI (essayiste, *Exactions coloniales en Algérie*, ANEP, 2019) suivies d'une vente-signature.

## 15h00-15h45

Hommage posthume à : Fatima-Zohra OUFREHA (historienne et ancien membre militante de la Fédération de France du FLN) et Abderrahmane BERROUANE et Hadi Saphtar (auteur ANEP et ex-membre dirigeant du MALG)

## 15h45-17h00

Débat autour du thème : «Écriture de l'histoire, mémoires et témoignages au défi du temps» Avec : Zine El Abidine BOUACHA (journaliste, auteur de *Béraq et mour*, ANEP, 2019) et Mohamed-Larbi Madaci (auteur ANEP) suivi d'une vente-signature.

## • Vendredi 1er novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

Rencontre-débat autour de la critique littéraire et de l'espace médiatique consacré au livre en Algérie  
Modérateur : Sid-Ali SEKHIERI

## • Samedi 02 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«Numérisation et enjeux culturels des nouvelles technologies»  
Ébrouk et lecture, réseaux sociaux, impact sur la connaissance et la circulation de l'information...  
Modérateur : Sid-Ali SEKHIERI

## • Mercredi 06 novembre - Salle de conférence, pavillon central 11h-13h

«L'Histoire de l'Algérie à travers le timbre-poste»  
Présentation de l'anthologie du timbre par Mme Sihem BOUAZZRA, directrice du timbre-poste et de la philatélie à Algérie-Poste.

## Ventes-Signature au stand ANEP

• Vendredi 1<sup>er</sup> novembre

Ammar BELHIMER  
2049, L'année du serpent de terre. Quel avenir pour les BRICS ?

## Mostefa KHIATI

*Exactions coloniales en Algérie*

## • Samedi 02 novembre

Zine El Abidine BOUACHA  
رواق الموت

## • Dimanche 03 novembre

Mahmoud AROUA  
*Sentiments sous anesthésie*

## • Lundi 04 novembre

Walid GRINE وابد كرين  
على حافة الرصيف

## • Mardi 5 novembre

Mohamed BALHI et Khedidja AIT HAMMOUDA  
*Au pays de Syphax, roi numide*

## • Mercredi 06 novembre

Khalida GUERMOUCHE  
*Mémoires et souffrances d'une famille militante durant la Révolution*

## • Jeudi 07 novembre

Bénali EL-HASSAR بن علي للمصنر  
*Les radis de Tlemcen*  
*Des noms et des lieux à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*

## • Vendredi 08 novembre

Merzac BAGTACHE  
الأكفانو

DK NEWS

Anep Gratuit 0110 du 05/11/2019

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé de la Population et de la réforme hospitalière  
Centre Hospitalo-universitaire d'Hussein dey-Alger Hôpital Pr N.Hamoud  
NIF : 099816179005416

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°10/2019

Le Centre hospitalo-universitaire Hussein-Dey Hôpital Pr N.Hamoud lance un avis d'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'acquisition, l'installation et la mise en service de cinq (05) autoclaves à 250 litres.

Le présent cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires admis à concourir et ceux dont les capacités répondent aux critères sous cité :

**-Capacités professionnelles :**

1-Opérateurs nationaux, producteurs de matériel médical présentant des certificats de conformité établis par les organismes compétents.

2-Opérateur importateurs : ayant l'agrément d'importation des équipements médicaux délivré par les services du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière,

-**Capacités financières :** Ayant une moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2015-2016-2017) au minimum de 15 000 000,00 DA.

-**Capacités techniques :** Ayant réalisé trois (03) prestations au minimum de même nature durant les trois dernières années dans le secteur public (justifié par trois (03) attestations de bonne exécution des trois dernières années successives 2015-2016-2017 signées par l'ordonnateur).

Les entreprises intéressées par ce présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale (Bureau des marchés) du C-H-U Hussein- Dey Hôpital Pr N. HAMOUD, Rue Boudjemaa Moghni Alger, sur présentation d'une copie du registre de commerce contre le paiement d'une somme de 3000,00DA non remboursable auprès du Trésorier du Secteur Sanitaire Hussein-Dey, Hôpital Pr N. Hamoud.

Les soumissions doivent être insérées dans une enveloppe fermée comprenant trois offres distinctes, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, inséré dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «Dossier de candidature »

L'offre technique, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre technique ».

L'offre financière, insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « Offre financière ».

Le dossier de candidature, l'offre technique et financière doivent comporter les pièces citées à l'article 12 du cahier des charges.

Les trois enveloppes citées dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront mises dans une autre enveloppe unique fermée, anonyme et doit être déposée auprès de la Direction Générale du CHU HUSSEIN- Dey, Rue Boujemaa Moghni Alger, Bureau des Marchés

L'enveloppe anonyme extérieure ne doit porter que les indications suivantes :

C-H-U .Hussein- Dey Hôpital Pr Nefissa Hamoud  
Rue Boudjemaa Moghni, Hussein Dey - Alger.  
Bureau des marchés

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et de l'évaluation des offres »  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°10/2019

Ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service de cinq (05) autoclaves à 250 litres.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la date de la 1ère publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP et/ ou la presse. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la préparation des offres est prorogée au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres de 8h 00 jusqu'à 13h 00, l'heure d'ouverture.

L'ouverture des plis se fera publiquement en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13 h 00.

Toute offre parvenue après cette date et heure ne sera pas réceptionnée.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

DK NEWS

Anep : 1916023650 du 05/11/2019

## BECHAR/JOURNÉES DU COURT-MÉTRAGE: Appel à la création d'un festival du court-métrage

Les participants aux 5èmes journées nationales du court-métrage de Bechar (JNCMB) ont appelé lundi à la création d'un festival national dédié uniquement au court-métrage.

Un appel est lancé aux responsables du secteur de la culture et les autres établissements culturels et artistiques du pays à contribuer à la création d'un véritable festival national du court-métrage dans le but de développer et promouvoir le cinéma national et surtout encourager les jeunes cinéastes, a affirmé à l'APS le comédien Mourad Khan qui participe avec un court-métrage intitulé «Amertume».

«Nous souhaitons la création de ce festival national, annuellement, et en faire, en plus d'être un espace de connaissance et de découverte de jeunes cinéastes, un lieu où l'on peut créer un véritable marché des productions de cinéastes, tant les jeunes que les professionnels», a-t-il souligné. L'industrie cinématographique dans le pays a besoin de ce genre de manifestations nationales, de même qu'elle a besoin d'un cadre propice à la connaissance des jeunes talents et de leur travaux, et d'une manifestation pouvant être d'un apport à la distribution des productions cinématographiques de tous genres, a sou-

tenu, pour sa part, le jeune cinéaste Samir Benalla, qui prend part au volet compétition des JNCMB avec son œuvre «El-Alam» traitant du sujet social très sensible lié aux harcèlements sexuels des femmes de ménage.

La mise en place d'un festival national du court métrage doit se faire en coordination avec le mouvement associatif activant dans le domaine, pour permettre l'émergence d'organismes artistiques parmi les «véritables amoureux du cinéma et non quiconque», selon le cinéaste Larbi Lakehal, président du jury de ces 5èmes JNCMB. «L'expérience de ces dernières années a démontré que confier des festivals de cinéma aux non concernés a été un échec, d'où la nécessité de faire appel aux compétences du cinéma national pour promouvoir les manifestations du genre», a expliqué le même cinéaste à qui l'on doit plusieurs documentaires-fictions historiques, notamment «L'épopée de la résistance dans le Sud-ouest du pays», «L'histoire des mines en Algé-



rie» et «L'histoire de la zone huit de la wilaya 5 historique». Pour ces participants aux 5èmes JNCMB de Bechar, «la nécessité de la révision des critères de sélection des courts-métrages en compétition pour les différents prix des journées du court-métrage organisées à travers le pays doit être rigoureuse, eu égard à la qualité des produits cinématographiques visionnés au cours de ces manifestations et qui restent «en deçà des aspirations du public cinéophile». Les JNCMB, qui ont débuté samedi dans la soirée

avec la participation de 15 œuvres cinématographiques de jeunes issus de 14 wilayas du pays, vise à offrir une opportunité aux jeunes cinéastes amateurs pour faire découvrir au public leurs œuvres, selon ses organisateurs. Les trois premiers lauréats de cette manifestation cinématographique seront connus mardi au cours d'une cérémonie de remise de prix et de trophée, prévue à la maison de la culture «Kadi Mohamed», principale initiatrice de ces journées cinématographiques.

## 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1954: Les orchestres algérien et russe animent un concert à Constantine

L'orchestre harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'orchestre de l'Armée russe ont animé, dimanche à la grande salle de Spectacles Ahmed Bey (Constantine), un concert, dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, devant un public nombreux.

À l'entame du concert, rehaussé par la présence du Commandant de la 5ème Région militaire, le Général major Ammar Athamnia et du chef de la mission militaire russe en Algérie, le Général Barzan Alexander, ainsi que d'officiers supérieurs, des autorités de wilaya, d'artistes locaux et de citoyens de différents âges, les deux troupes ont exécuté les hymnes nationaux algérien et russe. Le public a apprécié plusieurs morceaux musicaux puisés des différents styles de la musique algérienne dont le chaâbi, le chaoui, l'oranais, le sahraoui et le kabyle. Le groupe de la garde républicaine «El Mezwed» a présenté un spectacle musical, qui a été très apprécié par le public. L'orchestre de l'armée russe a exécuté des morceaux musicaux puisés du patrimoine russe, dont «Katyusha» avant que les deux orchestres entonnent les chants patriotiques algériens «Min Jibalina», «Djazairouna» et «Ya chahid El Watan» et d'autres chants russes. Ce concert s'inscrit dans le cadre de la consécration des traditions ancestrales de l'Armée nationale populaire (ANP) et des étapes phares de son histoire, ainsi que de la valorisation du patrimoine musical militaire. Les deux orchestres algérien et russe avaient animé jeudi et samedi derniers, deux concerts similaires respectivement à Alger et à Oran.

## MUSIQUE

### Clôture en apothéose de la 8<sup>e</sup> édition du Festival international de l'inchad de Constantine

La 8ème édition du festival international de l'inchad de Constantine a été clôturée dimanche soir au Théâtre régional Mohamed-Tahar Fergani, en apothéose devant un public nombreux.

Le sénégalais Mohamed Gim Saw et sa troupe Nour Essalem ont donné le ton d'une soirée qui aura offert à l'assistance un savoureux moment musical empreint de spiritualité. Accompagné des rythmes envoûtants de la kora, l'instrument de musique phare de l'Afrique de l'Ouest et des percussions hypnotiques de la tabala, Mohamed Gim Saw a sorti une performance singulière pour présenter des poèmes et des chansons tirés du patrimoine musical soufi du Sénégal. Faisant l'éloge du prophète Mohamed (QSSSL), la prestation du groupe a donné lieu à un

voyage aux sonorités profondément africaines au bonheur d'une assistance ravie de voir le festival international de l'inchad offrir à entendre une tradition musicale rarement mise en avant.

À la fin de son spectacle, Mohamed Gim Saw a salué la réceptivité du public et a affirmé être fier de se produire en Algérie et de faire découvrir à travers sa musique la tradition des «Khadres», de la confrérie de Qadiriyya, fondée à Bagdad au XIIème siècle et importée au Sénégal au XVIIIème siècle par le Cheikh Bou Kounta.

La deuxième partie de la soirée a été assurée par Nacer Mirouh et Abderrahmane Bouhilla, deux talentueux Mouchid issus de la ville de Constantine.

Ce duo à la voix chaude et puissante a chanté des

poèmes et des chansons puisés du patrimoine arabo-andalous subjuguant les spectateurs, visiblement conquis par le spectacle proposé. Offrant une belle fusion de modernité et de tradition, ils ont interprété par la suite un joli florilège de Madih et de chants mystiques pour laisser place à d'intenses moments de recueillement. Pour le commissaire du festival, Samir Louhouah, cette 8ème édition est «un succès total» pour avoir présenté au public 5 écoles de l'inchad tout «en respectant l'authenticité de cet héritage musical millénaire». Ouverte jeudi dernier, la 8ème édition du festival international de l'inchad a vu défiler des artistes algériens et d'autres venues du Maroc, de Tunisie, de Syrie et de Sénégal, conjuguant leurs traditions avec harmonie et authenticité.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE PROXIMITÉ DE BOUINAN  
SOUS DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
N° / 1810 / E.P.S.P.B / S.D.R.H / 2019

### ANNONCE POUR RECRUTEMENT

Grade	Conditions de recrutement	Type de recrutement	Nombres de postes
Médecin généraliste de la santé publique	Les candidats possédant un diplôme de doctorat en médecine	Recrutement sur titre	02

#### Constitution du dossier :

- Fiche de renseignements dûment remplie par le candidat
- Demande manuscrite
- (02) photos
- Certificat de résidence dans le territoire de la wilaya

- Photocopie du diplôme + Relevé de notes.
- Certificat approprié prouvant de l'expérience Professionnelle (Attestation de travail + une copie du contrat de D.I.A.P)
- Certificat d'affiliation à la caisse de sécurité sociale hors fonction publique
- Attestation confirmant une formation complémentaire ( en cas de nécessité)
- Attestation confirmant les travaux ou les études réalisées ( en cas de nécessité).

#### Finalisation du dossier après la réussite du candidat :

- Nationalité+ Extrait de naissance + Fiche familiale en cas de besoin
- Certificat médical (médecine générale + phthisiologie)
- Photocopie de l'attestation vis-à-vis du service national
  - Casier judiciaire n°03 en cour de validité
- Certificat de fils ou veuve de chahid

**OBSERVATION :** le dépôt du dossier au près du secrétariat de l'établissement public de santé de proximité de Bouinan et ceci dans un délai de 15 jours à compter de la date de la publication

## MTV EUROPE AWARDS : Révélation pour Billie Eilish, déception pour Ariana Grande

La chanteuse américaine Billie Eilish a été couronnée dimanche meilleure révélation et interprète de la meilleure chanson («Bad Guy») aux MTV Europe Awards, qui ont vu Ariana Grande, la plus nominée, repartir les mains vides de Séville.

«Je vous remercie tellement pour ce prix de la meilleure chanson, je vous adore!», s'est exclamée Billie Eilish dans une vidéo diffusée durant la cérémonie, organisée par la déclinaison européenne de la chaîne musicale américaine dans

la ville du sud de l'Espagne. Avec «Bad Guy», l'artiste de 17 ans est devenue en août la première native des années 2000 à atteindre la tête du classement Billboard 100 aux Etats-Unis, détrônant alors le titre «Old Town Road» de Lil Nas X, qui détenait le record de longévité à cette place. Billie Eilish s'est également fait remarquer en appelant ses millions de fans à participer aux manifestations pour le climat fin septembre dans le monde entier.





## CLASSEMENT WTA: Barty clôture la saison en tête

L'Australienne Ashleigh Barty, victorieuse du Masters WTA de Shenzhen dimanche, termine la saison largement en tête du classement mondial, dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis.

Avec 7.851 points, elle relègue sa poursuivante, la Tchèque Karolina Pliskova (5.940 points).

Pour sa part, la Japonaise Naomi Osaka termine la saison sur le podium (5.496) devançant d'une courte tête la Roumaine Simona Halep (5.462).

L'Ukrainienne Elina Svitolina, finaliste du Masters, effectue la plus belle progression du top 10 en gagnant deux places (6e), devancée par la Canadienne Bianca Andreescu.

Malgré une place de perdue aux dépens de la Néerlandaise Kiki Bertens (9e), l'Américaine Serena Williams termine dans le top 10.

### Classement WTA après les matches disputés :

1. Ashleigh Barty (AUS) 7851 pts
2. Karolina Pliskova (CZE) 5940
3. Naomi Osaka (JPN) 5496
4. Simona Halep (ROU) 5462 (+1)
5. Bianca Andreescu (CAN) 5192 (-1)
6. Elina Svitolina (UKR) 5075 (+2)
7. Petra Kvitová (CZE) 4776 (-1)
8. Belinda Bencic (SUI) 4745 (-1)
9. Kiki Bertens (NED) 4245 (+1)
10. Serena Williams (USA) 3935 (-1)
11. Aryna Sabalenka (BLR) 3120 (+3)
12. Johanna Konta (GBR) 2879 (-1)
13. Madison Keys (USA) 2767
14. Sofia Kenin (USA) 2740 (-2)
15. Petra Martić (CRO) 2617
16. Markéta Vondroušová (CZE) 2390
17. Elise Mertens (BEL) 2290 (+1)
18. Alison Riske (USA) 2210 (+1)
19. Donna Vekić (CRO) 2205 (+1)
20. Angelique Kerber (GER) 2175 (-3).

## TENNIS / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS "PAR ÉQUIPES": Le GSP sacré chez les dames

Le GS Pétroliers a remporté le Championnat d'Algérie seniors "par équipes" chez les dames, organisé au Mitidja tennis club de Boufarik (Blida), après sa victoire dimanche soir en finale, devant l'AS Sûreté nationale (2-0).

Le premier match a été remporté par la jeune Ines Bekrar qui s'est imposé devant Yasmine Boudjadi sur le score 6-3, 3-6, 6-1.

Une "belle revanche" pour Bekrar (16 ans) qui avait perdu la veille (samedi, ndlr) face à Boudjadi en finale du Championnat Seniors individuel.

Sa coéquipière Bouchra Mebarki a offert la victoire au GSP, en dominant l'autre Boudjadi, Hanine, sur le score 7-6(5), 7-6(4).

Chez les messieurs, la finale opposera ce lundi, le GSP au TC Bejaia, tandis que la 3e place se jouera entre le MTC Boufarik (club hôte de la compétition) face au RC Biskra.

APS

## SPORT ET TRAVAIL: Un marathon touristique du 15 au 21 novembre à Timimoun

Un marathon touristique «Timimoun-Trail» aura lieu du 15 au 21 novembre en cours dans la wilaya déléguée de Timimoun (220 km d'Adrar), a-t-on appris hier des responsables de la Fédération algérienne du sport et travail (FAST).

Cette manifestation, qui se déroulera avec la participation d'athlètes des deux sexes, nationaux et étrangers, vise la vulgarisation et la promotion des potentialités touristiques que renferme l'Oasis-rouge et capitale du Gourara (Timimoun) et des paysages naturels sahariens, a indiqué à l'APS, Abdelkrim Chouchaoui.

Les participants auront à parcourir une distance globale de 90 km, scindée en 5 étapes, au choix selon les aptitudes physiques personnelles.

Le trajet se déroulera de Timimoun vers le Ksar de Talla puis Ouled-Saïd, via les ksour de Tendjellet et Badriane, et retour vers Timimoun, ont indiqué les organisateurs.

L'évènement, pour lequel ont été fixées diverses formules incitatives en direction des par-



participants, sera ponctué d'activités récréatives et culturelles, dont des bivouacs et l'appréciation de plats traditionnels et d'activités artistiques folkloriques. Coïncidant avec la cé-

lébration de la fête du Mawlid Ennabaoui (naissance du prophète Mohamed QSSSL), cette manifestation permettra aux participants, outre le volet sportif, de vivre la grande am-

biance caractérisant la célébration de cette fête religieuse, un facteur de promotion de la destination touristique de la région, estiment les organisateurs.

## ATHLÉTISME : Un stage de formation pour des entraîneurs algériens à l'Académie de Mayence

Des entraîneurs algériens en athlétisme, bénéficieront d'un stage de formation en Allemagne à partir de l'été 2020, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline. «Dans le cadre de la coopération algéro-allemande, cer-

tains entraîneurs bénéficieront d'un stage de formation, prévu du 30 juin 2020 au 31 juillet 2021 à l'Académie d'athlétisme de Mayence» a précisé l'instance fédérale dans un communiqué. Les entraîneurs intéressés par cette formation devront

adresser leur candidature à la Fédération algérienne d'athlétisme avant le 13 novembre 2019, date butoir pour les inscriptions. Parmi les conditions exigées aux entraîneurs pour être éligibles, l'âge, qui ne doit pas dépasser les 40 ans.

## CHAMPIONNAT MILITAIRE DE TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE : Plus de 80 participants à Bechar

Un total de 83 participants, dont 19 dames, représentant les diverses régions militaires, les commandements des forces et les grandes unités de l'armée nationale populaire (ANP), prennent part au championnat national militaire de tir au pistolet automatique, ouvert lundi au niveau de la troisième région militaire (3ème RM) à Bechar.

Cette compétition est consacrée aux épreuves de tir de précision et de tir de rapidité au champ de tir électronique de la 3ème RM, selon les organisateurs.

Présidant au nom du commandant de la 3ème RM la cérémonie officielle d'ouverture ces joutes, le général-major Fodil Nasr-Eddine, adjoint du

commandant de la RM, a souligné l'importance des compétitions sportives pour le développement des aptitudes des éléments de l'ANP et leur combativité ainsi que pour faire honneur à l'Algérie lors de joutes internationales militaires.

Ce championnat, qui se déroule dans d'excellentes condi-

tions d'organisation, est marqué par la participation de plusieurs champions, hommes et dames, qui font partie de l'équipe nationale militaire de tir au pistolet automatique, a-t-on indiqué.

Il sera clôturé mercredi après-midi par la remise des médailles et coupes aux vainqueurs.

## JEUX OLYMPIQUES DE 2024 : La France lance les travaux du village olympique en Seine-Saint-Denis

Le gouvernement français a lancé lundi, en Seine-Saint-Denis, le chantier du village olympique des Jeux de 2024, qui accueillera les athlètes aux portes de Paris, dans un département considéré comme le plus pauvre de la France métropolitaine.

A l'issue d'un chantier de trois ans, le site de 51 hectares pourra accueillir près de 15.000 athlètes et officiels lors des olympiades de 2024, avant d'être reconfiguré en un nouveau quartier, comptant plus de 3.000 logements en 2025.

Cinq ans avant les JO, le Premier ministre français Edouard Philippe a déjà défendu l'héritage de ces Jeux, à la facture prévisionnelle de 6,8 milliards d'euros à ce stade, dont 1,5 milliard de dépense publique, en mettant en avant leur utilité pour le territoire et la population.

"Si on veut qu'ils soient réussis, il faut que toute cette organisation, ces financements, cette mobilisation, ne disparaissent pas au moment où la flamme olympique va s'éteindre.

Il faut que tout ça dure" a-t-il martelé. Localement, des protestations s'élèvent déjà contre le projet de village olympique, qui promet de raser une zone accueillant plus d'une vingtaine d'entreprises, trois

écoles, un hôtel, une résidence étudiante et un foyer de travailleurs étrangers.

"Cela fait 40 ans que nous sommes là et il n'y a plus de place pour nous, c'est insultant", déplore Boubacar Diallo, représentant des résidents du foyer de travailleurs étrangers de Saint-Ouen, sur lequel a été accrochée une large banderole "En lutte pour un logement digne".

En remplacement, deux nouvelles résidences doivent voir le jour en 2022, mais

les résidents refusent le logement provisoire proposé par l'établissement public chargé des chantiers des JO. Dans la ville voisine de Saint-Denis, certains habitants craignent aussi des nuisances en raison de la concentration, dans une zone restreinte, de la future piscine olympique, la plus grande gare de la métropole de Paris, l'enfouissement des lignes à haute tension, le mur anti-bruit d'une rocade et l'aménagement des berges de Seine.

## MARATHON DE NEW YORK: Le Kenyan Geoffrey Kamworor vainqueur, comme en 2017

Le Kenyan Geoffrey Kamworor, vainqueur de l'épreuve en 2017, a remporté le marathon de New York dimanche, après avoir accéléré dans les cinq derniers kilomètres, devançant son compatriote Albert Korir. Kamworor s'est imposé en 2h 08 min 13 dans le final à Central Park. Il n'a jamais pu être rattrapé par Korir (2:08:36) ni par l'Ethiopien Girma Bekele Gebre (2:08:38). L'autre Ethiopien, grand animateur de la course,

Tamirat Tola, a lui fini à la quatrième place. Le tenant du titre, Lelisa Desisa a abandonné après le 13e kilomètre. Habitué des podiums à New York, où outre ses deux succès, il a à son palmarès une deuxième place en 2015 et une troisième l'an dernier, le coureur de 26 ans restait sur une superbe performance au semi-marathon de Copenhague en septembre où il avait signé le nouveau record du monde en 58 min 1 sec 15/100.

## COUPE DE LA CAF / 16E DE FINALE BIS (RETOUR) - PARADOU AC - KAMPALA CITY (4-1) : Une première historique pour les Algérois

Le Paradou AC a réussi une première historique sur le plan continental, en se qualifiant pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine de football, après sa large victoire contre les Ougandais de Kampala City (4-1), en match retour des 16es de finale bis, disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger).

Les Jaune et Bleu, qui avaient réalisé un bon résultat nul à l'aller (0-0), ont bien parachevé le travail en effet lors de ce match retour, grâce notamment au très remuant Ishak Harrari, qui a ouvert le score dès la 8'.

Une joie de courte durée cependant, car Okello avait égalisé pour les Ougandais à la 23e, sauf que les Algérois ont vite fait de reprendre l'avantage au score, grâce à Yousri Bouzok, ayant transformé un penalty à la 37', permettant à son équipe de rejoindre les vestiaires sur le score de deux buts à un.

Après la pause, les Pacistes ont légèrement changé de tactique, puisqu'ils ont opté pour plus de prudence derrière, en procédant par des contre-attaques rapides après la récupération du ballon. Une situation qui a permis aux Ougandais de réaliser un assez bon début de deuxième mi-temps, sauf que la réussite devant le but leur avait fait défaut.

À l'inverse, les joueurs du Paradou ont fait preuve d'un incroyable réalisme, y compris sur les balles arrêtées, qui étaient d'ailleurs à l'origine des deux derniers buts.

En effet, Ishak Harrari avait bénéficié d'un coup franc bien placé à la 64', et il avait décidé le frapper directement, des 25 mètres.

Le tir était tellement puissant que le gardien Ougandais n'a fait que le repousser sur la tête du jeune Abdelkader Kadri, qui ne s'était pas fait prier pour le loger au fond des filets (3-1).

Quant au quatrième but, c'était sur un coup franc di-



rect des 30 mètres, que le métronome Aymen Bouguerra a envoyé en pleine lucarne (70'). Malgré l'ampleur du score, les Pacistes semblaient loin d'être rassasiés, puisqu'ils ont continué à jouer l'attaque à outrance pendant les vingt dernières minutes, manquant

de très peu d'ajouter d'autres buts. Quoique, cette fois, la réussite n'était pas au rendez-vous et l'arbitre de la rencontre a mis fin aux débats sur le score de quatre buts à un, mais qui suffisait au bonheur des Algérois, qualifiés pour la première fois de leur histoire pour la

phase finale d'une joute continentale. En revanche, l'autre représentant algérien dans cette compétition, le CR Belouizdad a été moins chanceux, puisqu'il a été éliminé au tour précédent par les Egyptiens du FC Pyramids (aller : 1-1, retour : 0-1).

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/16 DE FINALE BIS / RETOUR) : Résultats partiels

Résultats partiels des rencontres des 1/16 de finale bis (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, jouées dimanche:

#### Retour Aller

Bandari FC (Kenya) - (+) Horoya AC (Guinée) 0-12-4  
 (+) Al-Masry (Egypte) - Côte d'Or FC (Seychelles) 2-04-0  
 Proline FC (Ouganda) - (+) Al-Nasr (Libye) 0-22-2  
 Triangle FC (Zimbabwe) - (+) FC Nouadhibou (Mauritanie) 3-20-2  
 TS Galaxy (Afrique du Sud) - (+) Enyimba FC (Nigeria) 1-20-2  
 (+) Zanaco FC (Zambie) - Cano SA (Guinée Equatoriale) 5-12-1  
 (+) Motema Pembe (RD Congo) - Gor Mahia (Kenya) 2-11-1  
 (+) Enugu Rangers FC (Nigeria) - ASCK (Togo) 1-01-2  
 (+) Bidvest Wits (Afrique du Sud) - UD Songo (Mozambique) 6-02-1  
 (+) Djoliba AC (Mali) - Elect Sport (Tchad) 4-01-0  
 (+) FC Saint Pedro (Côte d'Ivoire) - Asante Kotoko (Ghana) 2-00-1  
 Hassania Agadir (Maroc) - Green Eagles FC (Zambie) (en cours)1-1  
 RS Berkane (Maroc) - Fosa Juniors (Madagascar) (en cours)0-2  
 Pyramids FC (Egypte) - Young Africans (Tanzanie) (encours)2-1  
 Paradou AC (Algérie) - Kampala City (Ouganda) (20h45)0-0

#### Mardi :

ESAE FC (Bénin) - Génération Foot (Sénégal) (-)1-0.

**NB:** Les clubs précédés du signe (+) sont qualifiés pour la phase des poules.

## COUPE DE LA CAF / 16E DE FINALE BIS (RETOUR) - PARADOU AC - KAMPALA CITY (4-1) : Déclarations

Déclarations des entraîneurs, recueillies par l'APS à l'issue du match Paradou AC - Kampala City (4-1), disputé dimanche soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte des 16es de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) :

Francisco Alexandre Chalo (Entraîneur du Paradou AC) : « Cette qualification historique est pour ainsi dire la cerise sur le gâteau, car elle vient couronner un long parcours en Coupe de la CAF, et qui n'a pas toujours été facile, particulièrement à cause de la jeunesse de notre effectif et son manque d'expérience sur le plan in-

ternational. Il y avait aussi les nombreuses absences, avec lesquelles nous avons dû composer pratiquement à chaque match et cela n'a pas toujours été évident. Quoi qu'il en soit, l'objectif a été atteint et j'en suis très heureux, particulièrement pour les joueurs, qui étaient les principaux artisans de cette qualification. A présent, nous allons savourer ce moment, avant de nous remettre au travail, pour faire face à l'important défi qui nous attend en championnat. Nous allons procéder match par match, en essayant de réussir le meilleur résultat possible à chaque fois. J'espère que cette qualification nous procurera la confiance

nécessaire pour faire mieux à l'avenir et aller de l'avant »

Maik Motembe (Entraîneur de Kampala City) : « Je pense que le score parle de lui-même. Le PAC nous a été supérieur lors de ce match retour et il mérite amplement sa qualification. Notre équipe est passée complètement à côté, particulièrement en deuxième mi-temps et je n'arrive pas à expliquer ce qui s'est passé. On dit du Paradou qu'il possède une jeune équipe, qui manque d'expérience, mais d'après ce que j'ai vu sur l'ensemble des deux matchs, il peut aller vraiment loin. Il a largement le potentiel pour ça ».

### CHAN-2020:

## Le tournoi final du 4 au 25 avril au Cameroun (CAF)

Le Championnat d'Afrique des nations (CHAN) 2020 se tiendra au Cameroun du 4 au 25 avril, a annoncé lundi la Confédération africaine de football (CAF).

La sélection algérienne des joueurs locaux avait échoué à

se qualifier pour le prochain CHAN-2020, en s'inclinant le 19 octobre dernier à Berkane face au Maroc (3-0). Lors de la première manche disputée le 21 septembre à Blida, les deux équipes s'étaient neutralisées (0-0). L'unique par-

ticipation de l'Algérie au CHAN remonte à la deuxième édition disputée en 2011 au Soudan, au cours de laquelle elle avait terminé le tournoi au pied du podium (4e). Outre le Cameroun (pays hôte), la 6e édition verra la participation du

Maroc (tenant du titre), de la Tunisie, du Mali, de la Guinée, du Togo, du Niger, du Burkina Faso, de la RD Congo, du Congo, de la Tanzanie, de l'Ouganda, du Rwanda, de la Zambie, de la Namibie et du Zimbabwe.

## FOOTBALL FÉMININ: Plus de 20 participants à un atelier sur les instructrices de la CAF au Caire

Plus de 20 participants de 17 associations membres de la Confédération africaine de football (CAF), dont l'Algérienne Radia Fertoul, assistent à un atelier sur les instructrices de la CAF au Caire (Egypte), du 3 au 7 novembre, a indiqué l'instance.

L'événement, qui durera cinq jours, est supervisé par des instructeurs expérimentés de la FIFA et de la CAF, notamment Azzedine Chih (Algérie), Fran Hilton-Smith (Afrique du Sud), Jacqueline Shipanga (Namibie) et Jean Michel Benezet (France) qui alterneront entre séances pratiques et théoriques, précise la même source.

Cet atelier couvre des sujets tels que la convention de coaching, le profil et le rôle des instructeurs, les procédures d'apprentissage et d'évaluation, l'analyse de match et la gestion d'équipes féminines, entre autres. Le secrétaire général adjoint de la CAF, Anthony Baffoe, qui a ouvert dimanche l'atelier sur les instructrices de la CAF, a souligné l'engagement de la CAF en faveur du développement du football féminin sur le continent.

"Cet atelier est une preuve supplémentaire que le développement du football féminin est une priorité. Le football féminin est en croissance et l'intérêt ne cesse de monter. La CAF a lancé de nombreux programmes visant à hausser le niveau du football féminin à des normes appréciables", a-t-il ajouté.

## CAN-2021 (QUALIFICATIONS/GR.H) :

## La fédération botswanaise va établir un code de bonne conduite

La Fédération botswanaise de football (BFA) travaille sur un projet de code de bonne conduite pour les joueurs de l'équipe nationale, engagée aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 en compagnie notamment de l'Algérie, rapporte le journal local The Southern Times.

La BFA a réagi suite à des informations selon lesquelles au moins quatre joueurs ont été surpris en train de boire de l'alcool par le sélectionneur algérien des "Zébras" Adel Amrouche, alors qu'il étaient en plein stage.

Les joueurs auraient été surpris en train de boire lors du récent match disputé en septembre dernier contre le Malawi (défaite 1-0), mettant ainsi fin au rêve de participer aux qualifications de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

"Oui, il est vrai que nous travaillons actuellement sur un code de conduite pour les joueurs des équipes nationales.

Veillez noter que cela a été déclenché par l'incident récent dans lequel des joueurs auraient été pris en train de boire de l'alcool", a affirmé Tumo Mpatane, responsable des relations publiques de la BFA, soulignant que les joueurs, dont l'identité n'a pas pu être révélée, faisaient l'objet de mesures disciplinaires.

Le Botswana, 146e au dernier classement de la Fifa, entamera les qualifications de la CAN-2021 le 15 novembre en déplacement face au Zimbabwe, avant d'accueillir l'Algérie à Gaborone trois jours plus tard.

## LIGUE 2/ASM ORAN: Décrié par les fans, l'entraîneur Salem Laoufi crie à «l'ingratitude»

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, fait toujours face à un mouvement de contestation de la part de supporters qui réclament son départ, mais sans pour autant le dissuader à poursuivre sa mission, a-t-il déclaré lundi.

«Je ne fais pas attention au comportement de certains à mon encontre dans chacune de nos sorties à domicile, car je suis persuadé que ce ne sont pas les vrais supporters de l'ASMO qui viennent au stade depuis un bon bout de temps», a réagi Salem Laoufi, dans une déclaration à l'APS.

Le technicien oranais a de nouveau vérifié à ses dépens l'hostilité de ses détracteurs parmi la galerie de son équipe, samedi passé lors de la réception au stade "Habib-Bouakeul" de l'AS Khroub dans le cadre de la 11e journée de la Ligue deux de football.

Pourtant, la formation de M'dina J'dida, qui était menée au score dès les premières minutes de la rencontre, n'a pas tardé à remettre les pendules à l'heure avant de s'offrir les trois points de la victoire dans les dernières minutes de la partie (2-1).

Malgré cela, l'ex-coach de l'USM El Harrach n'a pas été épargné par les insultes et autres critiques provenant des tribunes, dans un comportement devenu habituel dans chacune des rencontres des siens à Oran.

«Certains ont la mémoire courte.

Ils oublient vite ce que j'ai donné pour cette équipe lorsque je l'avais prise en cours de route la saison passée alors qu'elle se dirigeait droit vers le purgatoire mais j'ai réussi à lui éviter la relégation», a-t-il encore regretté.

«Même pour l'actuelle saison, nous avons démarré la préparation estivale dans des conditions lamentables en raison de la démission collective des dirigeants, sans oublier la crise financière qui secoue toujours le club.

En dépit de tous ces aléas, nous sommes en train de réaliser un parcours honorable qui nous permet jusque-là de rester en contact avec les prétendants à l'accession», a-t-il poursuivi, rappelant au passage qu'il n'avait pas perçu ses salaires depuis plusieurs mois.

Ce technicien, qui a démissionné de son poste il y a deux semaines à cause justement du comportement hostile de certains supporters à son encontre avant de revenir à de meilleurs sentiments quelques jours après, a fait remarquer aussi que depuis le début de cet exercice, il n'a pas eu l'occasion d'aligner son équipe-type en raison «des blessures à répétition dont sont victimes les joueurs du secteur offensif notamment». A l'issue de la 11e journée, le deuxième club phare de la ville d'Oran partage la 6e place avec le voisin l'OM Arzew et la JSM Skikda qui comptent chacun 16 points accusant un retard de deux points seulement sur le quatrième, le RC Relizane, sachant que les quatre premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison.

APS

## LIGUE 2/OM ARZEW : «La motivation n'y est plus»

L'OM Arzew, promu cette saison en Ligue 2 de football, marque le pas depuis quelques temps au moment où son entraîneur Hadj Merine lance un nouvel appel de détresse pour venir au secours de son équipe «étouffée» par la crise financière.

«Nous n'arrivons plus, en tant que staff technique, à motiver nos joueurs. Nous avons tant fait dans le travail psychologique, mais nous avons atteint maintenant une période que ce travail ne paye désormais plus», a déclaré lundi à l'APS le coach de la formation de la ville pétrochimique oranaise.

L'OMA a failli laisser des plumes, samedi passé à domicile, face au RC Larbaâ parvenant difficilement à empêcher un seul point (1-1), après avoir été battu sur le terrain de l'OM Médéa lors du match d'avant (1-0).

Un véritable coup d'arrêt pour cette formation qui, après avoir fait un début de saison laborieux, a réussi à surpren-

dre plus d'un en s'adjugeant une place sur le podium pendant quelques journées.

«Il ne se passe pas une semaine sans que les joueurs ne recourent à la grève pour réclamer la régularisation de leur situation financière.

Nous parvenons toujours à les convaincre de revenir à de meilleurs sentiments, mais nous ne voyons rien venir de concret», a encore regretté le jeune technicien oranais.

Face à cette situation, le président de l'OMA, Abdelghani Grine, avait sollicité l'intervention du wali d'Oran, lors de l'audience que lui a accordée ce dernier, il y a quelques jours, mais le statu-quo perdure toujours sur le plan financier dans ce club. «On doit



s'estimer heureux de pouvoir se positionner à la sixième place après 11 journées de compétition, au vu des conditions difficiles dans lesquelles nous travaillons. Les joueurs sont d'ailleurs beaucoup plus préoccupés par leur situation financière que par leurs matches, vu qu'ils n'ont pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois», a expliqué

Hadj Merine. A l'issue de la 11e journée disputée samedi passé, les gars de la ville pétrochimique ont glissé à la sixième place avec 16 points en compagnie du voisin l'ASM Oran et la JSM Skikda, tous les trois devancés de deux unités par le quatrième le RC Relizane, sachant que les quatre premiers accéderont en Ligue 1 en fin de saison.

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (PHASE DE POULES): Tirage au sort le 10 novembre au Caire

Le Paradou AC, seul club algérien qualifié à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, sera fixé sur ses prochains adversaires dans cette compétition le 10 novembre prochain, à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire, a indiqué l'instance africaine.

Pour sa première participation à cette compétition continentale, le représentant algérien a réussi une qualification historique en surclassant la formation ougandaise de Kampala City (4-1) dimanche soir au stade 5 juillet en 1/16es de finale bis retour. Au match aller disputé à Kam-

pala, le représentant algérien avait neutralisé son adversaire (0-0).

Outre le Paradou AC, la phase de poules de la Confédération, verra la participation de grosses cylindrées notamment les deux clubs nigériens, Enyimba et Rangers, anciens vainqueurs de la Ligue des champions, deux équipes marocaines, RS Berkane, finaliste de la précédente édition, et Hassania Agadir, quart de finaliste, ainsi que deux clubs égyptiens, Pyramids, tombeur du CR Belouizdad au tour précédent et El Masry (Egypt).

Les autres clubs qualifiés sont: Noua-

dhbou (Mauritanie), Horoya (Guinée), Zanaco (Zambie), San Pedro (Côte d'Ivoire), El Nasr (Libye), Djoliba (Mali), Motema Pembe (RD Congo) et Bidvest Wits (Afrique du Sud).

Le 16e et dernier qualifié sera connu mardi à l'issue de la rencontre retour entre les Béninois de l'ESAE FC et les Sénégalais de Génération Foot. Au match aller disputé à Dakar, les Béninois avaient gagné sur le score de 1-0. Les 16 qualifiés seront scindés en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

## LIGUE 2 / WA TLEMCEN : Mention bien à domicile

Le WA Tlemcen poursuit son parcours sans faute à domicile en demeurant le seul club de la Ligue deux de football à n'avoir concédé aucun point dans son stade fétiche du complexe Akid-Lotfi après 11 journées de compétition.

Les «Zianides» ont d'ailleurs de nouveau frappé, samedi, lors de la réception de la lanterne rouge l'USM El Harrach qu'ils ont battue sur le score de deux buts à zéro.

Cette victoire leur a permis de préserver leur deuxième

place au classement derrière le leader l'Olympique Médéa.

Il s'agissait aussi de la sixième victoire du WAT à domicile en autant de rencontres pendant lesquelles les protégés de l'entraîneur Aziz Abbès ont inscrit 10 buts contre un seul encaissé.

«Pour aspirer à accéder, il faudra faire en sorte de remporter tous nos matchs chez nous.

Jusque-là, nous sommes sur la bonne voie, mais ça risque de ne pas suffire, car nous

sommes un peu fébrile à l'extérieur», a déclaré à l'APS le coach du WAT.

L'architecte de la montée du NC Magra en Ligue 1, en fin de saison passée, n'a pas vraiment tort dans ce registre, puisque les statistiques montrent que son équipe n'a obtenu que 4 points sur 15 possibles de ses matchs joués jusque-là à l'extérieur.

Pour Aziz Abbès aussi, «l'idéal est d'engranger le maximum de points lors de la phase aller car les rencontres

vont devenir de plus en plus difficiles au cours de la deuxième manche de la saison».

Le WAT, qui a raté de peu l'accession en Ligue 1 lors du précédent exercice, table énormément sur l'actuelle saison pour faire son retour parmi l'élite qu'il a quittée depuis six ans. Après 11 journées de compétition, l'équipe occupe la deuxième place avec 22 points, sachant que pour cette saison, ils seront quatre clubs à accéder au palier supérieur.

## LIGUE 1 (PARADOU AC) : Une attaque de feu au niveau continental, amorphe en Ligue 1

Le Paradou AC, qualifié dimanche soir avec panache pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football en dominant nettement les Ougandais de Kampala City (4-1) au stade du 5-juillet, a confirmé une fois de plus son efficacité offensive sur le plan continental, contrairement en Ligue 1 où elle est la plus faible attaque. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les Académiciens ont marqué jusque-là 10 buts en six matchs disputés en Coupe de la Confédération, alors qu'en championnat national de Ligue 1, le Paradou reste impuissant avec un triste bilan de trois réalisations en 7 rencontres disputées par les joueurs du technicien portugais Francisco Alexandre Chalo.

Le PAC, dont il s'agit de la première participation africaine de son histoire, est en train de forcer l'admiration face à des clubs pourtant aguerris pour ce

genre de compétition. Lors du tour préliminaire, le Paradou a entamé son aventure tambour battant en dominant les Guinéens d'IC Kamsar (3-0) en match aller, avant de s'incliner par la plus petite des marges lors de la seconde manche (1-0).

### L'ombre de Naïdji

Le test révélateur face aux Tunisiens du CS Sfaxien, en 16es de finale, a été réussi de fort belle manière par les coéquipiers du capitaine et gardien de but Taoufik Moussaoui.

Auteur d'une victoire retentissante lors de la première manche à Alger (3-1), le PAC est allé tenir en échec un ancien vainqueur de l'épreuve au stade Teyeb M'hiri (0-0), pour arracher sa qualification pour les 16es de finals "bis".

Le club ougandais de Kampala City, reversé en Coupe de la Confédération

après son élimination de la Ligue des champions, n'a pas pesé lourd face aux Algérois, dont la qualification était loin d'être volée. Ayant réussi à décrocher le match nul (0-0) à Kampala, le PAC n'a pas fait dans la dentelle dimanche soir, devant des gradins vides du stade du 5-juillet, pour réaliser le réctal parfait (4-1). Pour le milieu international A' du PAC Adam Zorgane, "le départ de l'attaquant Zakaria Naïdji (prêt cet été au club portugais de Gil Vicente, ndr) a fini par être préjudiciable pour l'équipe. Sa présence pesait lourd sur la défense adverse".

Naïdji a terminé meilleur buteur du championnat lors du précédent exercice avec 20 buts. Le PAC, lanterne rouge de Ligue 1 (7 pts), est appelé à retrouver son efficacité offensive sur le plan local, et égaler les performances enchaînées en compétition continentale, au risque de compromettre sa saison.

**Pochettino loin de Munich ?**

Le Bayern Munich a annoncé le limogeage de son entraîneur Niko Kovac. Désormais en quête d'un entraîneur de renom, le club bavarois pourrait se rapprocher de Mauricio Pochettino. Mais le manager de Tottenham n'est pas le favori pour le poste. Régulièrement cité quand un grand club européens est en quête d'un nouvel entraîneur, Mauricio Pochettino ne serait toutefois pas le favori des bookmakers pour prendre place sur le banc du Bayern Munich. Le technicien argentin arriverait même seulement en septième position d'une liste des successeurs potentiels. Une liste dominée par José Mourinho semble-t-il.



**COURTOIS EN PROGRESSION ?**

Le gardien du Real Madrid, Thibaut Courtois, est-il en train de trouver son rythme ? En grande difficulté depuis des mois, le portier belge semble aller de mieux en mieux. Depuis plusieurs matchs, il est évident que Thibaut Courtois gagne en confiance. Ses performances s'amendent grandement. Pourtant, les médias affirment toujours qu'il a des problèmes d'anxiété.

Face au Bétis Séville ce samedi soir, où le Real Madrid n'a pas livré un grand match (0-0), Thibaut Courtois a été solide. Le dernier rempart des Merengue a fait preuve d'une grande justesse lors de ses interventions. Preuve d'une amélioration depuis plusieurs matchs, le portier belge n'a plus encaissé le moindre but depuis 353 minutes.

Contesté par les supporters et les médias depuis son arrivée à Madrid (été 2018), le gardien âgé de 27 ans semble trouver son rythme. L'ancien joueur de Chelsea prouve peut-être enfin l'étendu de son talent.

**Bale voudrait un bon de sortie**

Le joueur de 30 ans n'aurait pas l'intention de rester en Espagne jusqu'à la fin de la saison.

Selon les informations relayées par la Cadena Ser, Gareth Bale aurait la volonté de quitter le Real Madrid cet hiver. Le Gallois aurait fait part de cette requête à ses dirigeants.

Le coach français du club, Zinedine Zidane, qui a fait de Gareth Bale le titulaire à droite de l'attaque, ne devrait pas donner son accord pour une possible vente. Les dirigeants du club ne seraient pas non plus favorable à un départ du numéro 11 cet hiver.



**Aubameyang prochain capitaine ?**

En conférence de presse, après la rencontre contre Wolverhampton (1-1), hier, Unai Emery a eu des déclarations allant en ce sens : "Je pense qu'il peut prendre cette responsabilité et aujourd'hui, c'est ce qu'il a fait. Il est l'un de nos capitaines et je pense qu'il peut prendre cette responsabilité, mais nous allons d'abord analyser le match et la situation pour les prochaines échéances avant de décider."

**MARIO BALOTELLI (BRESCIA) VICTIME D'INSULTES RACISTES**

Nouveau week-end noir sur les pelouses de Serie A. Samedi, le choc entre la Roma et Naples (2-1) a dû être interrompu quelques minutes en raison d'insultes visant le défenseur Kalidou Koulibaly. Et ce dimanche, rebelote. En début de deuxième période, le match entre le Hellas Vérone et Brescia a dû être stoppé, Mario Balotelli, à la lutte avec un adversaire à hauteur du poteau de corner, est sorti de ses gonds en pleine action, a pris le ballon à la main et a envoyé une grosse frappe en direction des tribunes. La raison ? Des injures présumées racistes le visant. L'attaquant italien a voulu quitter le terrain mais ses partenaires et certains joueurs adverses ont pris plusieurs minutes pour discuter avec lui, et il a fini par revenir sur sa décision.

**Lallana sur le départ**

Adam Lallana arrive en fin de contrat en juin prochain à Liverpool. Le milieu de terrain des Reds n'a pour l'instant reçu aucune offre de prolongation de la part de ses dirigeants. La MLS et la Chinese Super League s'intéressent à lui.

Malgré les propos de Jürgen Klopp à son égard après la rencontre face à Aston Villa ce week-end, Adam Lallana attend toujours un signe de ses dirigeants concernant une prolongation de contrat : « Je ne sais pas exactement ce qui se passera en mai, mais la meilleure chose qu'un footballeur puisse faire quand il en a l'occasion, c'est de bien jouer et c'est ce que fait Adam » a déclaré le manager des Reds au sujet de son joueur.

Pendant ce temps, le Daily Telegraph rapporte que le joueur envisage plus que jamais un départ. Des clubs de MLS et de la Chinese Super League auraient déjà pris contact avec l'entourage du joueur. Adam Lallana pour le moment ne pense toutefois qu'à une chose : jouer. Et pour le moment, Jürgen Klopp n'exclut rien : « Après une longue période de temps avec quelques blessures ici et là, il est en excellente forme physique. C'est la chose la plus importante pour une carrière et tout le reste, nous verrons » a-t-il ajouté. Agé de 31 ans, le milieu de terrain était arrivé en 2014 en provenance de Southampton pour la somme de 33 millions d'euros.

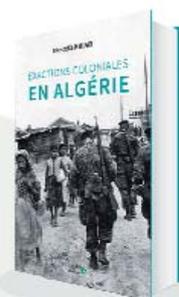
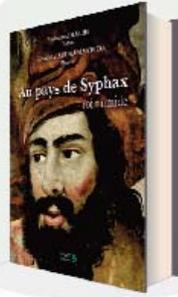
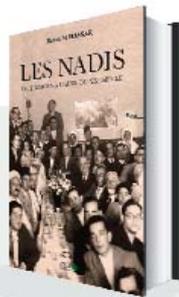
**Un club italien veut Atal**

Après la Juventus, c'est le Milan AC qui s'intéresse à l'Algérien. Selon Calciomercato.com, le club lombard est séduit par Youcef Atal, latéral ou milieu droit, qui peut aussi évoluer à gauche. Le joueur de 23 ans réussit des prestations très abouties depuis son arrivée au club, l'été dernier. A Milan, Davide Calabria et Andrea Conti ne satisfant pas les dirigeants du club, Paolo Maldini et Zvonimir Boban en tête. Les autres pistes à droite mènent à Serge Aurier (Tottenham) et au Turc du LOSC, Mehmet Zeki Celik.



# ANEP éditions NOUVEAUTÉS 2019

## *De l'auteur au lecteur*



Stand Anep - Pins Maritimes - Pavillon C  
[www.anep.com.dz](http://www.anep.com.dz)